

Préparation à l'épreuve écrite
Étude grammaticale d'un texte de langue française postérieur à 1500
Programme de littérature XX e s. *Le Balcon*, J. Genet

Université Lyon 2 Lumière,
Semestre 1 2020-2021

Choix des extraits effectué par Mme A. Fontvieille et M. D. Vigier

L'ensemble du présent document est diffusé sous licence
Creative Commons BY NC ND



Extrait 1

Premier tableau

Au plafond, un lustre qui demeurera le même, à chaque tableau.

Le décor semble représenter une sacristie, formée de trois paravents de satin, rouge sang.

Dans le paravent du fond une porte est ménagée.

Au-dessus un énorme crucifix espagnol, dessiné en trompe-l'œil.

5 *Sur la paroi de droite un miroir – dont le cadre est doré et sculpté – reflète un lit défait qui, si la pièce était disposée logiquement, se trouverait dans la salle, aux premiers fauteuils d'orchestre.*

Une table avec un broc.

Un fauteuil jaune.

10 *Sur le fauteuil un pantalon noir, une chemise, un veston.*

L'évêque, mitré et en chape dorée, est assis dans le fauteuil.

Il est manifestement plus grand que nature.

Le rôle sera tenu par un acteur qui montera sur des patins de tragédien d'environ 0,50 m de haut.

15 *Ses épaules, où repose la chape, seront élargies à l'extrême, de façon qu'il apparaisse, au lever du rideau, démesuré et raide, comme un épouvantail.*

Son visage est grimé exagérément.

À côté une femme assez jeune, très fardée, et vêtue d'un peignoir de dentelle, s'essuie les mains à une serviette. (Je n'ai pas dit qu'elle se torche.)

20 *Debout, une femme, d'une quarantaine d'années, brune, visage sévère, vêtue d'un strict tailleur noir*. C'est Irma. Elle porte un chapeau, sur sa tête. Un chapeau à bride serrée comme une jugulaire.*

L'ÉVÊQUE, assis dans le fauteuil, au milieu de la scène, d'une voix sourde, mais fervente :

25 En vérité, ce n'est pas tant la douceur ni l'onction qui devraient définir un prélat, mais la

plus rigoureuse intelligence. Le cœur nous perd. Nous croyons être maître de notre bonté : nous sommes l'esclave d'une sereine mollesse. C'est même d'autre chose encore que d'intelligence qu'il s'agit... (*Il hésite.*) Ce serait de cruauté. Et par-delà cette cruauté – et par elle – une démarche habile, vigoureuse, vers l'Absence. Vers la Mort. Dieu ?
 30 (*Souriant.*) Je vous vois venir ! (*À sa mitre.*) Toi, mitre en forme de bonnet d'évêque, sache bien que si mes yeux se ferment pour la dernière fois, ce que je verrai, derrière mes paupières, c'est toi, mon beau chapeau doré... C'est vous, beaux ornements, chapes, dentelles.

IRMA, *brutale*, Ce qui est dit est dit. Quand les jeux sont faits...

35 *Durant tout le tableau, elle bougera à peine. Elle est placée très près de la porte.*

L'ÉVÊQUE, *très doux*, d'un geste écartant Irma : Et que les dés sont jetés...

IRMA : Non. Deux mille, c'est deux mille, et pas d'histoires. Ou je me fâche. Et ce n'est pas dans mes habitudes... Maintenant, si vous avez des difficultés...

L'ÉVÊQUE, *sec et jetant sa mitre* : Merci.

40 **IRMA** : Ne cassez rien. Ça doit servir. (A la femme.) Range ça**.

La femme pose la mitre sur la table, près du broc.

L'ÉVÊQUE, *après un lourd soupir* : On m'a dit que cette maison allait être assiégée ? Les révoltés ont déjà passé le fleuve.

45 **IRMA**, *soucieuse* : Il y a du sang partout... Vous longerez le mur de l'archevêché. Vous prendrez la rue de la Poissonnerie...

On entend soudain un grand cri de douleur poussé par une femme qu'on ne voit pas.

(*Agacée.*) Je leur avais pourtant recommandé d'être silencieux. Heureusement que j'ai pris la précaution de boucher toutes les fenêtres d'un rideau molletonné. (*Soudain aimable, insidieuse.*) Et qu'est-ce que nous avons accompli ce soir ? Bénédiction ? Prière ?
 50 Messe ? Adoration perpétuelle ? (...)

* Non. Je préfère décidément la robe longue de deuil, et le chapeau de crêpe, sans le voile.

** Mais « Mange ça » me plaît aussi. Il faut alors une mitre en pain d'épice que la femme pourra brouter.

(p. 19-21)

1. Lexicologie (4 points)

Étudiez *en vérité* (l.25), *assiégée* (42).

2. Grammaire (8 points)

a) Étudiez les démonstratifs dans le passage ci-dessus (depuis le début « L'ÉVÊQUE, assis dans le fauteuil » jusqu'à « Adoration perpétuelle ? »).

b) Formulez toutes les remarques utiles et nécessaires sur « *Toi, mitre en forme de bonnet*

d'évêque, sache bien que si mes yeux se ferment pour la dernière fois, ce que je verrai, derrière mes paupières, c'est toi, mon beau chapeau doré... ».

3. Stylistique (8 points)

CORRECTION D. VIGIER

1. Lexicologie (4 points)

Étudiez *assiégée* (41).

A. Description morphosyntaxique de l'occurrence

Le mot *assiégée* entre ici dans une forme verbale passive – infinitif présent passif : *être assiégée* – elle-même intégrée dans une périphrase verbale aspectuelle construite avec le verbe *aller* : « *allait être assiégée* ». Il s'agit bien d'une voix passive dans la mesure où, contextuellement, on identifie un agent (quoique syntaxiquement, il n'occupe pas la place de complément d'agent dans la phrase) : *les révoltés*.

B. Sens en langue.

B.1. Analyse de la formation du mot et famille dérivationnelle

Assiéger: En synchronie, le mot s'analyse comme formé du radical *-siég-*, du préfixe *as-*, de la désinence *é* et de la marque grammaticale (à l'écrit) de genre e.

- ⇒ *as-* / [as] hérité de la préposition latine *ad* indiquant la direction, **préfixe** très fréquent en français (*apporter, attendre, ...*) dont la réalisation écrite présente de nombreuses formes en distribution complémentaire qu'on appelle des **allomorphes**¹ : *as-*, *ad-*, *ap-*, *at-* ... suivant l'initiale de la base auquel il se soude. On a ici affaire à une **préfixation sans changement de catégorie** (siéger -> assiéger)
- ⇒ Le radical «- siég-». Saisis dans une perspective strictement diachronique (au concours écrit, vous ne disposez pas de dictionnaires étymologiques comme le DHLF par ex.) le verbe (*siéger*) et le nom (*siège*) entrent dans une paire qui relève **non de la dérivation** mais de la **conversion** (dérivation d'un mot sans affixation par changement de catégorie grammaticale² ; voir aussi Riegel & al. 2016 : 908). De fait, en synchronie (du français contemporain), il est impossible pour un locuteur de trouver la preuve (à moins de s'intéresser à l'histoire du mot et donc à la diachronie : mais alors on n'est plus en synchronie) que le nom serait dérivé du verbe ou le verbe dérivé du nom (comme ce serait le cas par affixation : par ex. *vitre* -> *vitri-fi-er*). Voilà pourquoi on considère ici qu'on a affaire à une conversion (siège/siéger) : il y a simple changement de catégorie grammaticale sans adjonction d'un suffixe.

⇒ - *é* / [e], **désinence** du ppé des verbes du premier groupe.

¹ Voir article « allomorphe » dans le *Dictionnaire des sciences du langage* de F. Neveu (2000) : « Les allomorphes sont des variantes contextuelles (ou combinatoires) d'un morphème. Ils véhiculent la même information sémantique mais présentent une réalisation formelle qui est conditionnée par l'environnement linguistique. » (p. 24)

² Voir Lehman & Martin-Berthet p. 143.

⇒ -e est une marque du féminin qui appartient à dans un phénomène d'**accord** (cas particulier de **constituant discontinu** ; cf. Riegel & al. 2016 : 897) déclenché par le nom tête du GNS *maison* de genre féminin.

On a donc ici un mot « construit », c-à-d constitué de plusieurs morphèmes, qui met en œuvre à la fois une dérivation affixale sans changement de catégorie grammaticale (préfixation) et une dérivation non affixale (voir rem. 2 ci-dessous) par conversion.

Famille dérivationnelle : *assiégeant* (Nom), *assiégé* (Nom)

Remarques qui n'entrent pas dans le cadre de la réponse attendue à l'écrit mais qui sont destinées à éclairer certains aspects du mon corrigé.

Rem 1 : Peut-on parler, pour *assiéger*, de formation **parasynthétique** par adjonction simultanée d'un préfixe (phénomène de préfixation) et d'une désinence grammaticale (phénomène de conversion) ? Deux arguments s'opposent à une telle analyse.

A. Lehmann et F. Martin-Berthet (*introduction à la lexicologie, Nathan, 2000*) rappellent : « [la dérivation parasynthétique] se définit par l'adjonction d'un préfixe et d'un suffixe, comme dans *encablure*, dérivé de câble, ou *empiècement* dérivé de pièce. Le critère est que l'on ne peut enlever ni le préfixe seul, ni le suffixe seul, sans obtenir une forme non-attestée (c'est moi qui souligne): on ne trouve ni *encable*, ni **encabler*, ni **cablure*, ni **empièce(r)*, ni **piècement*. » (p. 119). Riegel, Pellat & Rioul, dans leur *Grammaire Méthodique* (éd. 2016), édictent la même restriction (p. 907, Rem.). Si on revient au mot *assiéger*, et qu'on en ôte le préfixe, on obtient *siéger* parfaitement attesté. Ce mot ne vérifie donc pas la restriction définitoire formulée ci-dessus.

En outre, Riegel & al. ajoutent dans leur développement l'observation suivante : « l'immense majorité des formes citées comme exemples de formations parasynthétiques [par ex. *affoler, amerrir, embellir, ...*] n'en sont pas, au motif que ces formes « ne comportent pas de suffixe mais une désinence verbale ». Selon eux, dans la mesure où la désinence ne peut être considérée comme un suffixe dérivationnel, elle ne peut entrer dans la dérivation parasynthétique (réservée aux affixes lexicaux). Or dans *assiéger*, on trouve la présence d'un préfixe et d'une désinence verbale. Second argument à l'encontre de l'analyse favorable à une formation parasynthétique.

Rem 2 : Elle concerne la définition du terme **d'affixe**. J'ai suivi l'optique définitionnelle restrictive d' A. Lehmann et F. Martin-Berthet (*ibid.*) pour le terme d'affixe: « *Les affixes sont les préfixes et les suffixes, marques de la dérivation. Les désinences sont les marques de la flexion.* » (131) Voilà pourquoi elles nomment la conversion une « dérivation non-affixale » : « [elle] est le procédé, appelé aussi dérivation impropre ou conversion, qui consiste à dériver un mot d'un autre sans suffixation, par changement de catégorie grammaticale. » (141) Elles notent cependant: « Une autre terminologie utilise **affixe** comme terme générique, et distingue **affixes flexionnels** (les désinences) et **affixes dérivationnels**. Elle a l'avantage de marquer le point commun, qui est le caractère de morphème lié. » (p. 132) En d'autres termes, selon qu'on réserve le terme **d'affixe** aux seuls affixes dérivationnels/lexicaux ou qu'on l'ouvre aux morphèmes liés grammaticaux/flexionnels, on peut considérer ou non la conversion comme une dérivation affixale. Ainsi Riegel & al. (*ibid* : 896-897) affectent-ils le terme **d'affixe** aux morphèmes liés flexionnels et dérivationnels : « (...) Les **affixes** sont des morphèmes liés qui fonctionnent comme constituants du nom. (...) Les affixes **flexionnels** porteurs d'une signification proprement grammaticale et qui ne créent pas des mots nouveaux mais des formes différentes

d'un même mot. (...) Les **affixes dérivationnels, préfixes** ou **suffixes**, selon qu'ils sont antéposés ou postposés, qui ressortissent au lexique. »

Ayant adopté le point de vue restreint de Lehmann & Martin-Berthet, j'ai parlé dans mon développement sur *assiéger* de dérivation non affixale. Mais, si l'on adopte la position de Riegel & al. (très répandue au demeurant en lexicologie), on peut considérer la conversion comme une forme de dérivation affixale.

B.2. Analyse de l'évolution sémantique du mot

Le verbe *assiéger* appartient d'abord en français au vocabulaire militaire et signifie : « encercler ». Assiéger une place forte, c'est l'encercler et empêcher quiconque d'y entrer ou d'en sortir jusqu'à ce qu'elle capitule. Ce sens est issu de celui de *siège* qui possède une aussi acception dans le vocabulaire militaire et qu'on retrouve dans la locution verbale figée : *faire le siège de*.

Prenant des valeurs figurées, il peut signifier *entourer, tenir enfermé*, l'agent du procès pouvant être une collection d'animés humains (*les révoltés assiègent la maison*) ou d'inanimés (*les flammes assiègent l'immeuble*)

Enfin, on trouve encore en FM le sens figuré de *importuner, poursuivre, tourmenter* dans des exemples comme : « *il est assiégé par les créanciers* » (agents animés humains) ou « *Les maux qui nous assiègent* » (inanimés).

C. Sens en contexte

On peut d'abord commenter le **micro-contexte**.

Comme dit plus haut, *assiégée* a ici un statut verbal de participe passé, second constituant d'un infinitif présent passif, et entre dans une périphrase verbale construite avec le semi-auxiliaire *aller*. On pourra s'étonner de la présence du point d'interrogation à la fin de la phrase alors qu'elle a la structure d'une affirmation : « *On m'a dit que cette maison allait être assiégée ?* ». On comprend cependant que la modalité interrogative n'affecte pas en réalité la phrase prise dans sa globalité (l'Evêque n'interroge pas Irma pour savoir si on lui a dit (à lui) si cette maison allait être assiégée ; il n'y a donc pas possibilité d'équivalence avec l'interrogative renforcée « *Est-ce qu'on m'a dit que cette maison allait être assiégée ?* », ce qu'on aurait par exemple avec « *On vous a dit que votre maison allait être assiégée ?* ». En réalité, à l'oral, il arrive que dans le discours rapporté indirect, l'énoncé rapporté (« *cette maison allait être assiégée* ») suive une courbe intonative propre à la question directe dans les cas de demande de confirmation (= on m'a dit que P, vous confirmez (P) ?)

Enfin, on soulignera le sens ambigu de « *maison* » à entendre ici comme « maison close »....

Dans le **macro-contexte**

Le siège du lieu où se déroule l'action (le claque de Madame Irma) est une constante de toute la pièce. Il se donne à *entendre* de manière récurrente à travers le crépitement des mitrailleuses, mais aussi à *voir* dans la manière dont se déroulent les entrées et les sorties des personnages (« Vous longerez le mur de l'archevêché » ; voir aussi l'entrée du chef de la police). Dans la suite de la pièce, on nous donne à voir les révoltés (sixième tableau), avant que les personnages de l'Evêque, du Général et du Juge ne racontent l'issue de cette révolte, toujours située hors scène.

C'est ici la première mention de cette révolte qui va ensuite constituer une pression constante sur les personnages sans qu'on sache jamais s'il s'agit d'une réalité qui se joue hors du Balcon, dans les rues et le monde « réel », ou d'une mascarade qui appartient aux fictions de la « maison d'illusion ». Ainsi, le cri lancé par la femme et que le spectateur tend d'abord à rattacher à la révolte et au siège (« il y a du sang partout »), est interprété par Irma comme relevant d'une des mises en scène à l'œuvre dans le claque (« Je leur avais pourtant recommandé d'être silencieux »).

On se souviendra de l'injonction de Genet donnée dans « Comment représenter « Le Balcon » » : « L'existence des révoltés est dans le bordel, ou au-dehors ? Il faut tenir l'équivoque jusqu'à la fin ». (11)

2. Grammaire

a) Étudiez les démonstratifs dans le passage ci-dessus (depuis le début « L'ÉVÊQUE, assis dans le fauteuil » jusqu'à « Adoration perpétuelle ? »)..

REPÉRAGE DES OCCURRENCES

L'ÉVÊQUE, *assis dans le fauteuil, au milieu de la scène, d'une voix sourde, mais fervente* : En vérité, **ce** n'est pas tant la douceur ni l'onction qui devraient définir un prélat, mais la plus rigoureuse intelligence. Le cœur nous perd. Nous croyons être maître de notre bonté : nous sommes l'esclave d'une sereine mollesse. **C'**est même d'autre chose encore que d'intelligence qu'il s'agit... (*Il hésite.*) **Ce** serait de cruauté. Et par-delà **cette** cruauté – et par elle – une démarche habile, vigoureuse, vers l'Absence. Vers la Mort. Dieu ? (*Souriant.*) Je vous vois venir ! (*À sa mitre.*) Toi, mitre en forme de bonnet d'évêque, sache bien que si mes yeux se ferment pour la dernière fois, **ce** que je verrai, derrière mes paupières, **c'**est toi, mon beau chapeau doré... **C'**est vous, beaux ornements, chapes, dentelles. IRMA, *brutale*, **Ce** qui est dit est dit. Quand les jeux sont faits.

Durant tout le tableau, elle bougera à peine. Elle est placée très près de la porte.

L'ÉVÊQUE, *très doux, d'un geste écartant Irma* : Et que les dés sont jetés...

IRMA : Non. Deux mille, **c'**est deux mille, et pas d'histoires. Ou je me fâche. Et **ce** n'est pas dans mes habitudes... Maintenant, si vous avez des difficultés...

L'ÉVÊQUE, *sec et jetant sa mitre* : Merci.

IRMA : Ne cassez rien. **Ça** doit servir. (A la femme.) Range **ça**.

La femme pose la mitre sur la table, près du broc.

L'ÉVÊQUE, *après un lourd soupir* : On m'a dit que **cette** maison allait être assiégée ? Les révoltés ont déjà passé le fleuve.

IRMA, *soucieuse* : Il y a du sang partout... Vous longerez le mur de l'archevêché. Vous prendrez la rue de la Poissonnerie...

On entend soudain un grand cri de douleur poussé par une femme qu'on ne voit pas. (*Agacée.*) Je leur avais pourtant recommandé d'être silencieux. Heureusement que j'ai pris la précaution de boucher toutes les fenêtres d'un rideau molletonné. (*Soudain aimable, insidieuse.*) Et qu'est-**ce** que nous avons accompli **ce** soir ? Bénédiction ? Prière ? Messe ? Adoration perpétuelle ? (...)

ÉTUDE GRAMMATICALE

Introduction

Sur le plan morphologique, on distingue dans la catégorie (notionnelle) des « démonstratifs » en grammaire, deux paradigmes :

- celui des déterminants (*ce, cet, cette, ces N*, - le nom étant éventuellement suivi de l'adverbe *-ci/-là*),
- celui des pronoms (formes simples : *celui, celle, ce, ça, ceux, celles* ; formes composées : *ceci, cela*, et les autres formes simples suivies de l'adverbe *ci/là* : *celui-ci/là* etc.).
- Il est enfin possible que le pronom soit intégré dans une expression figée dans laquelle il perd ses caractéristiques catégorielles et n'a plus le statut de mot à proprement parler.

Etymologiquement, le pronom démonstratif « ce » résulte de l'évolution du bas latin *ecce hoc* qui a fini par remplacer le démonstratif simple latin *hoc*. « Ce » a progressivement été supplanté dans plusieurs de ses emplois par *cela* qui par contraction a donné *ça*. Quant au déterminant, il est issu de la forme latine renforcée *ecce isti* qui a donné en ancien français, au cas régime *cest* qui lui-même a donné *ce* (attesté au XIIe s. DHLF).

Sur le plan sémantico-référentiel, les déterminants démonstratifs entrent aussi bien dans des SN à valeur déictique (*voilà un peu ce chapeau !*) qu'anaphorique (*il a choisi de démissionner. Ça /Ce choix le regarde.*) Les pronoms sont eux-mêmes susceptibles de présenter, selon les contextes, des emplois déictiques (*voilà un peu ça !*) ou anaphoriques *il a choisi de démissionner. Ça le regarde.*

Dans notre développement, nous traiterons d'abord des déterminants puis des pronoms démonstratifs avant d'évoquer un cas d'emploi dans une structure figée. Concernant les pronoms, on adoptera comme sous-classement pour les entrées l'identité de la structure phrastique (souvent, type de phrase : clivée, pseudo clivée, ...) dans laquelle il figure.

Analyse

1. Les déterminants démonstratifs

On en relève trois occurrences, leur genre et leur nombre étant gouverné par ceux du nom qu'ils actualisent en discours :

- *Ce serait de cruauté. Et par-delà cette cruauté (...)*
- *On m'a dit que cette maison allait être assiégée ?*
- *Et qu'est-ce que nous avons accompli ce soir ?*

Sur le plan syntaxique, le SN *cette cruauté* occupe la fonction de complément de la locution prépositionnelle *par-delà*, l'ensemble formant un GP assurant la fonction syntaxique de CC, locatif (abstrait) détaché (on dit parfois « scénique ») en tête de la phrase averbale qui continue de se développer ensuite.

Cette maison est GN sujet de *allait (être assiégée)* ; *ce soir* est CC de temps du verbe *avons accompli*.

Sur le plan sémantico-référentiel, le premier SN démonstratif *cette cruauté* possède une valeur anaphorique et a pour source/antécédent le N *cruauté*.

Les deux autres SN possèdent en revanche un fonctionnement déictique : l'accès au référent met en jeu crucialement la situation d'énonciation, c'est-à-dire les actants du procès

en cours (locuteur, allocutaires, ...) ainsi que les caractéristiques spatio-temporelles de ce procès. Ainsi, *cette maison* désigne déictiquement le « claque » dans lequel se trouvent le personnage de l'Évêque et Irma – lieu où se situent les corps du locuteur et de son allocutrice. Quant à *ce soir*, le SN désigne le soir-même de la journée où se situent les personnages dans le temps, c'est-à-dire un intervalle de temps calculé à partir du moment de l'énonciation.

2. Les pronoms démonstratifs

Ils sont les plus nombreux. On distinguera les occurrences du pronom démonstratif neutre *ce* du pronom neutre *ça*.

2.1. Le pronom *ce*

2.1.1. *Ce* entre dans la construction d'une phrase clivée. (Riegel & al. 2016 : 725-728)

En français, pour des raisons d'ordre informationnel, le plus souvent à l'oral, les locuteurs mettent en vedette une information véhiculée par un constituant de la phrase. On parle parfois de procédés emphatiques, parmi lesquels figurent l'extraction.

L'extraction d'un constituant de la phrase met en jeu une structure complexe (ou « dispositif syntaxique ») (Riegel & al., *ibid.* 728, Rem) *c'est ... qui* (extraction du sujet) ou *c'est ... que* (extraction d'un complément). Le premier membre de cette structure est constitué du pronom démonstratif *ce* et du verbe *être* – l'ensemble constituant un **présentatif** - et permet de sélectionner le constituant qu'on veut placer en focus.

Clivage/Extraction du groupe sujet

- *En vérité, ce n'est pas tant la douceur ni l'onction qui devraient définir un prélat, mais la plus rigoureuse intelligence.*

Ici, les deux GNS coordonnés par *ni* que sont « *la douceur* » et « *l'onction* » sont mis en focus au moyen du dispositif syntaxique *c'est ... qui*. La négation syntaxique *ne ... pas* porte non sur le verbe mais sur l'adverbe *tant*. Ici, les deux GNS peuvent être considérés comme anaphoriques par le pronom relatif sujet *qui*³.

Le contexte contrastif dans lequel s'insère ce type de construction à valeur rhématisante (le GNS est en effet présenté comme doté de la plus forte charge informationnelle dans la structure « *c'est GN qui P* ») apparaît clairement avec la présence du connecteur *mais*, ici oppositif, après lequel est formulé par le locuteur le référent qui lui paraît le plus approprié pour se voir affecté le prédicat *devoir définir un prélat*- par contraste avec ceux désignés par les deux GNS coordonnés et en focus.

Clivage/Extraction d'un groupe complément

- *C'est même d'autre chose encore que d'intelligence qu'il s'agit...*

³ Comme le font observer Riegel & al. *ibid.* 728, cette relation de reprise est loin d'être vérifiée dans tous les clivages, comme on le vérifiera plus bas. Voilà pourquoi il vaut mieux, en tous cas, traiter la structure discontinue *c'est ... qui / que* comme un « dispositif syntaxique ».

Ici la focalisation sélectionne le complément du verbe impersonnel⁴ *s'agir de* (Riegel & al. 2016 : 747), complément « indirect » régi par la préposition *de*.

➤ *Ce serait de cruauté.*

Cette phrase s'analyse comme un clivage un peu particulier dans la mesure où le reste de la structure (la relative) est effacée par ellipse et récupérable en contexte : *Ce serait de cruauté qu'il s'agit.* Cet effacement en surface explique la présence de *de* (« *de cruauté* »)

2.1.2. Ce entre dans la construction d'une phrase pseudo-clivée⁵

Le semi-clivage, procédé emphatique qui combine détachement en tête de phrase et clivage, met en œuvre la structure complexe *ce qui / ce qui ... c'est ...* dans laquelle le pronom démonstratif *ce* est instancié deux fois. Sur le plan informationnel, le segment qui suit *ce qui / ce que* est peu informationnel (connu /présupposé), alors que celui qui suit *c'est* porte l'information nouvelle mise en focus.

➤ *ce que je verrai, derrière mes paupières, c'est toi, mon beau chapeau doré...*

Sur le plan sémantique et informationnel, l'énoncé présuppose dans son premier membre que « *je verrai quelque chose* », et dans le second membre (attribut) que ce qqch sera « *toi* » - pronom suivi du SN en apostrophe « *mon beau chapeau doré* ». Pour rendre compte de cette progression, au sein de la phrase, du moins spécifié (le présupposé) vers le plus spécifié (le contenu de l'attribut) certains linguistes (Roubeau, 2000) parlent de construction « spécificatlonnelles ». Sur le plan morphosyntaxique, on constate que la pseudo-clivée peut être dérivée de la clivée comme suit :

- (i) *Je te verrai derrière mes paupières, mon beau chapeau doré*
- (ii) *C'est toi, mon beau chapeau doré, que je verrai derrière mes paupières* (opération de clivage appliquée à (i))
- (iii) *Ce que je verrai derrière mes paupières, c'est toi, mon beau chapeau doré.* (opération de détachement en tête de phrase appliquée à la subordonnée relative dans (ii))

Autrement dit, le premier membre de la pseudo-clivée est une relative introduite par le relatif complexe *ce que*. Nous traiterons ce cas de figure plus loin (voir § 2.1.2.1).

Dans le second membre de ce type de phrase, *ce* sujet du verbe *être* joue son rôle de pronom anaphorique (reprise de toute la relative périphrastique qui précède, placée en position sujet de la structure attributive).

➤ *C'est vous, beaux ornements, chapes, dentelles.*

Ici, on trouve (comme déjà vu) une phrase dans laquelle une partie de la structure est ellipsée mais récupérable en contexte (placée ci-dessous entre crochets):

[*Ce que je verrai derrière mes paupières,*] *c'est vous, beaux ornements, chapes, dentelles.*

⁴ Pour une distinction entre les verbes impersonnels et les constructions impersonnelles, voir Riegel & al. pp 745-746)

⁵ ou « semi-clivée »

La même analyse que précédemment peut donc être reconduite. On observera par ailleurs la récurrence de l'apostrophe (« *beaux ornements, chapes, dentelles* »)

2.1.3. *Ce* entre dans la construction d'une phrase disloquée

- *Deux mille, c'est deux mille*

Ici, le pronom quantificateur *deux mille* est répété dans une phrase attributive disloquée à gauche, dans laquelle le SN sujet est idenatique au SN attribut. Ces structures, souvent utilisées à l'oral, en apparence tautologiques, ont pragmatiquement une valeur d'insistance. Ici, Irma stipule qu'elle ne concèdera aucune remise sur le prix et que la somme ne variera pas (voir *un sou, c'est un sou*). Dans cette construction, *ce* possède une valeur anaphorique.

2.1.4. *Ce* est sujet d'une phrase simple assertive

- *Ou je me fâche. Et ce n'est pas dans mes habitudes...*

Pronom anaphorique qui reprend le contenu propositionnel amont « *je me fâche* », « *ce* » est sujet d'une phrase attributive. A l'inverse des cas qui ont précédé, « *ce* » n'entre pas ici dans un type facultatif (dislocation, clivage, pseudo-clivage) qui donnerait à la phrase une valeur d'emphase⁶.

2.1.5. Le pronom démonstratif neutre *ce* joue le rôle d'antécédent d'une relative périphrastique

2.1.5.1. *Ce* est antécédent d'une relative périphrastique qui occupe une fonction syntaxiquement intégrée dans la phrase

- *Ce qui est dit est dit*

On retrouve le caractère tautologique de la phrase attributive décrite plus haut. Mais cette fois le sujet n'est pas un GN mais une sous-phrase, d'où le recours à une relative semi-nominale où *ce* a un fonctionnement cataphorique.

2.1.5.2. *Ce* est antécédent d'une relative périphrastique détachée, premier membre d'une phrase pseudo-clivée

- *ce que je verrai, derrière mes paupières, c'est toi, mon beau chapeau doré...*

Avec Riegel & al., on nommera la relative qui suit le pronom *ce* dans une telle structure : une « relative périphrastique ». Ces relatives sont « quasi-nominales » dans la mesure où le pronom neutre *ce*, antécédent « formel » du pronom relatif, a pour référent le contenu même de la relative qui forme son expansion. Il est donc cataphorique. En français, *ce* dans ce contexte permet de spécifier par avance qu'on parle d'un inanimé (ici, le chapeau)

⁶ Pour ce qui concerne « l'emphase : dislocation et extraction », voir Riegel & al. *ibid.* § XIV-6, p. 718 et suivantes.

ou d'un animé non humain (*ce que je vois, c'est un dromadaire*), alors que le paradigme *celui, celle, celles, ceux* annoncé un animé-humain (*Ce que je verrai derrière mes paupières, c'est toi, ma belle maîtresse*).

2.1.6. Le mot *ce*, décatégorisé sur le plan morphosyntaxique, appartient à une structure figée

➤ *Et qu'est-ce que nous avons accompli ce soir ?*

Dans la structure figée *est-ce que* insérée dans le pronom interrogatif dit « renforcé » *qu'est-ce que*, le mot *ce* n'a plus les traits catégoriels du pronom. Par exemple, on ne peut pas renoncer à sa position postverbale qui lui est assignée (**Quoi c'est que nous avons accompli ce soir ?* chose qui est normalement possible quand *ce* est le « vrai » sujet de *être* : *Est-ce vous le meurtrier ? / C'est vous le meurtrier ?*)

2.2. Le pronom *ça*

Le pronom neutre démonstratif *ça* possède une gamme d'emplois syntaxiques beaucoup plus vaste que *ce* ; il est la réduction de *cela*. Sur le plan sémantique, il permet notamment de désigner déictiquement des référents non catégorisés. Tel est le cas dans

Ça doit servir. (A la femme.) Range ça. [note : « Mais « Mange ça » me plaît aussi »]

Ça est ici syntaxiquement COD du verbe *range* et permet à Irma de désigner déictiquement, sans le catégoriser, le référent en question (la mitre). Faut-il y voir une forme de dédain de la part de la locutrice, à l'égard de l'objet et, par métonymie, à l'égard de l'Évêque qui ne se conduit pas comme il le faudrait ? Peut-être.

Conclusion

Dans cette étude des démonstratifs, nous avons rencontré beaucoup d'occurrences du pronom neutre, atone, *ce* qui se combine avec *être* dans plusieurs constructions dans lesquelles intervient un détachement. Comme on l'a fait remarquer, ce phénomène est lui-même lié au recours à des structures emphatiques variées auxquelles recourent les personnages : clivage, pseudo-clivage et dislocation, auxquelles on peut joindre l'apostrophe (non concernée par *ce*).

b) Formulez toutes les remarques utiles et nécessaires sur « *Toi, mitre en forme de bonnet d'évêque, sache bien que si mes yeux se ferment pour la dernière fois, ce que je verrai, derrière mes paupières, c'est toi, mon beau chapeau doré...* » (2 points)

Cette phrase complexe se découpe, en terme d'analyse propositionnelle, comme suit : centre de la proposition dite « principale », le verbe *sache* – précédé de l'apostrophe hors-fonction (cf. analyse extrait 3) *toi, mitre en forme de bonnet d'évêque* - a pour subordonnée complétive tout le reste de la phrase qui se situe après *bien*, (« *que ... doré...* ») et qui occupe la fonction COD par rapport au verbe. Dans cette subordonnée se trouve un système hypothétique qui a pour protase la circonstancielle hypothétique « *si ...fois* » et pour apodose la proposition pseudo-clivée étudiée *supra* : « *ce que ... doré* ».

Soit maintenant l'analyse plus détaillée de cette phrase.

La phrase commence par le pronom personnel tonique de deuxième personne *toi* qui permet au locuteur de désigner de manière emphatique son allocataire qu'est la mitre. Ce pronom se voit associer l'apposition nominale non déterminée et sémantiquement non référentielle : « *mitre en forme de bonnet d'évêque* », formée d'une tête nominale *mitre* ayant pour modifieur un complément du nom constitué de la locution prépositionnelle *en forme de* qui a pour complément un SN lui-même formé d'une tête syntaxique *bonnet* et d'une expansion de type SP : *d'évêque*. C'est l'ensemble que constitue le pronom et son apposition qui se trouve placé en apostrophe. Le verbe *sache*, au mode impératif, permet au locuteur d'exprimer une injonction adressée à sa mitre, injonction dont la complétive spécifie le contenu informationnel. L'hypothétique *si ... fois* a pour noyau propositionnel un SN sujet *mes yeux* suivi d'un GV constitué du verbe pronominal *se ferment* et d'un modifieur adverbial, le SP circonstant temporel *pour la dernière fois*. Le système hypothétique *Si P, Q* met quant à lui en jeu les temps du présent (*se ferment* : protase) et du futur (*verrai* : apodose) de l'indicatif : la réalisation est visée comme probable et à venir⁷. Enfin, on a plus haut examiné de près la pseudo-clivée qui suit la subordonnée et fait système avec elle ; à ces analyses, nous n'ajouterons que la présence d'un autre SN en apposition au pronom *toi* mis en focus : *mon beau chapeau doré*.

⁷ « Hypothèse envisagée comme probable : les chances de réalisation de P et de Q sont présentées positivement » (Riegel & al. *ibid.* 853) Pour une intéressante conception du potentiel et de l'irréel dans un contexte plus large d' « attitude épistémique » du locuteur (H. Kronning, 2009), voire la remarque p. 559 chez Riegel & al. 2016.

Extrait 2

L'Évêque reste seul ; après avoir fait un effort visible pour se calmer, devant le miroir et tenant son surplis :

5 ... Répondez-moi, miroir, répondez-moi. Est-ce que je viens ici découvrir le mal et l'innocence? Et dans vos glaces dorées, qu'étais-je? Je n'ai jamais, je l'atteste devant Dieu qui me voit, je n'ai jamais désiré le trône épiscopal. Devenir évêque, monter les échelons — à force de vertus ou de **vices** — c'eût été m'éloigner de la dignité définitive d'évêque. Je m'explique: (*L'Évêque parlera d'un ton très précis, comme s'il poursuivait un raisonnement logique*) pour devenir évêque, il eût fallu que je m'acharne à ne l'être pas, mais à faire ce qui m'y eût conduit. Devenu évêque, afin de l'être, il eût fallu — afin de l'être pour moi, bien sûr ! — il eût fallu que je ne cesse de me savoir l'être pour remplir ma fonction.

Il saisit le pan de son surplis et le baise.

Oh, dentelles, dentelles, travaillées par mille petites mains pour voiler tant de gorges haletantes, gorges gorgées, et de visages, et de cheveux, vous m'illustrez de branches et de fleurs ! Reprenons.

15 Mais — c'est là le hic ! (il rit) Ah ! je parle latin ! — une fonction est une fonction. Elle n'est pas un mode d'être. Or, évêque, c'est un mode d'être. C'est une charge. Un fardeau. Mitre, dentelles, tissu d'or et de verroteries, génuflexions... Aux chiottes la fonction.

Crépitement de mitrailleuse.

IRMA, passant la tête par la porte entrebâillée : Vous avez fini ?

L'ÉVÊQUE : Mais laissez-moi, nom de Dieu. Foutez le camp ! Je m'interroge

20 *Irma referme la porte.*

25 La majesté, la dignité, illuminant ma personne, n'ont pas leur source dans les attributions de ma fonction. — Non plus, ciel ! que dans mes mérites personnels. — La majesté, la dignité qui m'illuminent, viennent d'un éclat plus mystérieux : c'est que l'évêque me précède. Te l'ai-je bien dit, miroir, image dorée, ornée comme une boîte de cigares mexicains ? Et je veux être évêque dans la solitude, pour la seule apparence... Et pour détruire toute fonction, je veux apporter le scandale et te trousser, putain, putasse, pétasse et poufiasse...

IRMA, rentrant : Ça suffit, maintenant. Il va falloir partir.

L'ÉVÊQUE : Vous êtes folle, je n'ai pas fini.

(p. 25-27)

1. Lexicologie Étudiez *vices* (l. 6)

2. Grammaire

a) Étudiez la syntaxe de l'infinitif dans le texte.

b) Formulez toutes les remarques utiles et nécessaires sur « Oh, dentelles, dentelles, travaillées par mille petites mains pour voiler tant de gorges haletantes, gorges gorgées, et de visages, et de cheveux, vous m'illustrez de branches et de fleurs ! »

CORRECTION D. VIGIER

1. Lexicologie

Étudiez *vices* (l. 6)

A. Description morphosyntaxique de l'occurrence

« Devenir évêque, monter les échelons — à force de vertus ou de **vices** — c'eût été m'éloigner de la dignité définitive d'évêque. »

Vices est un nom masculin, ici employé au pluriel. Il entre ici dans un syntagme prépositionnel ayant pour tête la locution prépositive *à force de*, SP coordonné au précédent (« *à force de vertus* ») par *ou*. Cette coordination mérite d'être commentée car on observe qu'elle ne met pas en jeu une répétition de toute la locution « à force de » (ce qu'on aurait dans : « *à force de vertus ou à force de vices* ») mais la répétition seulement de la préposition *de* (« *à force de vertus ou de vices* »), ce qui est fréquent avec les locutions prépositives même très figées (*A l'instar de mes voisins et de leurs enfants, j'ai décidé ...*)

On soulignera aussi que les deux SP jouent le rôle de CC/ modifieur du SV *monter les échelons*, l'ensemble SV + modifieurs coordonnés assurant le rôle de sujet syntaxique du verbe *eût été* (subjonctif plus que parfait du verbe *être* à valeur modale contrefactuelle, identique au conditionnel passé) *via* la reprise anaphorique par le pronom *c'*.

A noter enfin que ces deux CC sont séparés du GV sur lequel ils portent par deux tirets, signe moins d'une pause que du statut énonciativement commentatif de la précision qu'ils apportent.

B. Sens en langue.

B.1. Analyse de la formation du mot et famille dérivationnelle

Mot simple car il ne peut être analysé en plusieurs morphèmes.

Famille dérivationnelle : *vicieux, vicieusement ; vicier ; vicelard.*

B.2. Analyse de l'évolution sémantique du mot

=> Au sens moral,

- *le vice* désigne une sorte de prédisposition à faire ce qui est considéré comme moralement et/ou socialement mal. *Vice* est ici synonyme d'immoralité, et le terme s'oppose à *la vertu*, qui est une prédisposition morale à bien agir et à choisir le bien.

- Le mot s'est spécialisé en particulier dans le domaine sexuel pour désigner un penchant pour des pratiques répréhensibles par la morale et/ou la religion. En ce sens, *vice* est synonyme de *débauche*, de *luxure*. « Se vautrer dans le vice ».

- Dans un sens atténué, *un vice* désigne une mauvaise habitude, notamment la subordination à une drogue qui aliène la volonté. Synonyme : *tare, travers*. « Il avait tous les vices ; le vice de l'ivrognerie ; l'oisiveté est mère de tous les vices »

=> Le mot *vice* désigne enfin, sans connotation morale, un défaut de fonctionnement, une anomalie. « *Vice de fabrication* ». Le terme est aussi employé dans le domaine juridique : « *Vice de forme* ». Employé aussi dans le domaine intellectuel : « un *vice de raisonnement* ».

C. Sens en contexte

On peut d'abord commenter le **micro-contexte**.

Le mot *vices*, au pluriel, désigne ici aussi bien des *actions* vicieuses que des prédispositions ou des penchants répréhensibles par la morale. Il alterne avec le mot *vertus*, chacun des deux ensembles d'actions et de dispositions étant présenté par le locuteur comme les deux moteurs de l'élévation dans la hiérarchie ecclésiastique. Le personnage semble avoir en tête à la fois la dimension morale exemplaire que doit incarner l'évêque (on songera par ex. à la figure de l'Evêque *Myriel* dans *Les Misérables* de Hugo), mais aussi les intrigues qu'il doit mettre en œuvre pour faire triompher son ambition (on songera aux figures de cardinaux comme celle de Richelieu chez Dumas par ex., ou bien encore la figure du Cardinal de Retz).

Dans le **macro-contexte**

L'alternance « *vices* » « *vertus* » entre en résonance avec la coordination évoquée plus haut « le mal et l'innocence ». Cette dialectique du mal et de l'innocence, du vice et de la vertu, constitue un des moteurs de la pièce. Le Juge, l'Evêque, le Général, le Chef de la police incarnent en effet des fonctions vertueuses d'autorité, gardiennes de la morale et de l'ordre religieux, moral et patriotique. Ces fonctions s'exhibent à travers les signes visibles que mettent en œuvre leurs costumes et dont les personnages jouissent avec des manifestations d'émotion qui, déjà, font affleurer le désir sexuel : « Oh, dentelles, dentelles, travaillées par mille petites mains pour voiler tant de gorges haletantes, gorges gorgées ». Mais surtout, les personnages jouissent le plus fortement de leur fonction de *juge*, d'*évêque* ou de *général* au moment même où ils la dégradent en la précipitant dans le vice ; à cet égard, « Aux chiottes la fonction » est à prendre au pied de la lettre : le plaisir naît de la chute de « la majesté, la dignité, illuminant ma personne » dans la dépravation : « je veux apporter (...) te trousser, putain, putasse, pétasse et poufiasse... ». Sur ce plan, le discours apparaît lui aussi comme le siège de la jouissance par la dégradation (v. l'énumération), et pas seulement le corps. On songera encore, pour illustrer cette dialectique du vice et de la vertu, à la nomenclature du claque de Madame Irma : « la pénitente dégrafée, la jument du Général, la paysanne culbutée dans la paille, l'archiduchesse dépuclée par le gendarme ... »

2. Grammaire

a) Étudiez la syntaxe de l'infinitif dans le texte.

REPÉRAGE DES OCCURRENCES

L'Évêque reste seul; après avoir fait un effort visible pour se calmer, devant le miroir et tenant son surplis.)

... Répondez-moi, miroir, répondez-moi. Est-ce que je viens ici découvrir le mal et l'innocence? Et dans vos glaces dorées, qu'étais-je? Je n'ai jamais, je l'atteste devant Dieu qui me voit, je n'ai jamais désiré le trône épiscopal. Devenir évêque, monter les échelons — à force de vertus ou de vices — c'eût été m'éloigner de la dignité définitive d'évêque. Je m'explique: (*L'Évêque parlera d'un ton très précis, comme s'il poursuivait un raisonnement logique*) pour devenir évêque, il eût fallu que je m'acharne à ne l'être pas, mais à faire ce qui m'y eût conduit. Devenu évêque, afin de l'être, il eût fallu — afin de l'être pour moi, bien sûr ! — il eût fallu que je ne cesse de me savoir l'être pour remplir ma fonction.

(Il saisit le pan de son surplis et le baise.)

Oh, dentelles, dentelles, travaillées par mille petites mains pour **voiler** tant de gorges haletantes, gorges gorgées, et de visages, et de cheveux, vous m'illustrez de branches et de fleurs ! Reprenons. Mais — c'est là le hic ! (il rit) Ah ! je parle latin ! — une fonction est une fonction. Elle n'est pas un mode d'**être**. Or, évêque, c'est un mode d'**être**. C'est une charge. Un fardeau. Mitre, dentelles, tissu d'or et de verroteries, genuflexions... Aux chiottes la fonction !

(Crépitement de mitrailleuse)

IRMA (passant la tête par la porte entrebâillée) : Vous avez fini ?

L'ÉVÊQUE : Mais laissez-moi, nom de Dieu. Foutez le camp ! Je m'interroge

Irma referme la porte.

La majesté, la dignité, illuminant ma personne, n'ont pas leur source dans les attributions de ma fonction. – Non plus, ciel ! que dans mes mérites personnels. – La majesté, la dignité qui m'illuminent, viennent d'un éclat plus mystérieux : c'est que l'évêque me précède. Te l'ai-je bien dit, miroir, image dorée, ornée comme une boîte de cigares mexicains ? Et je veux **être** évêque dans la solitude, pour la seule apparence... Et pour **détruire** toute fonction, je veux **apporter** le scandale et te **trousser**, putain, putasse, pétasse et poufiasse...

IRMA, rentrant : Ça suffit, maintenant. Il va **falloir partir**.

L'ÉVÊQUE : Vous êtes folle, je n'ai pas fini.

ÉTUDE GRAMMATICALE

Introduction

Traditionnellement, l'infinitif est rangé parmi les modes non personnels et non temporels.

On rappellera qu'en français on distingue traditionnellement cinq modes : trois modes personnels (indicatif, subjonctif, impératif) et deux modes non personnel (infinitif et participe). Comme Riegel & al. on se gardera de confondre *mode* et *modalité*, la relation entre ces deux concepts n'étant pas biunivoque : un seul mode peut exprimer plusieurs modalités (par ex. l'indicatif peut exprimer la modalité assertive mais aussi hypothétique par ex. : *vous avancez, je tire*), et une même modalité peut être exprimée par deux modes (par exemple, l'injonction par l'impératif et l'infinitif : *Attention, ralentissez / ralentir*).

L'infinitif est dit mode « non personnel » car il est morphologiquement inapte à marquer la variation en personne grammaticale ; et « non temporel » car il est inapte à véhiculer une valeur *temporelle* – autrement dit, il est incapable de repérer dans une période passée, présente ou future le procès exprimé par la forme verbale. Le choix par la grammaticale traditionnelle des deux étiquettes « *infinitif présent, infinitif passé* » est donc on ne peut plus malheureuse puisque, sous la pression du contexte, une forme verbale à l'infinitif – qu'elle soit simple ou composée - peut parfaitement exprimer des valeurs temporelles passé, présente ou future (*Autrefois, j'adorais jouer au tennis / Dans vingt ans, j'adorerai jouer au tennis, etc.*). Le mode infinitif est en revanche apte à exprimer l'opposition aspectuelle entre

valeur inaccomplie (véhiculée par la forme simple active) *versus* valeur accomplie⁸ (véhiculée par la forme composée active) ainsi que l'opposition voix active *versus* voix passive. On obtient ainsi quatre formes morphologiques possibles pour le verbe *prendre* par exemple : *prendre, avoir pris, être pris, avoir été pris*.

Enfin, sur le plan syntaxique, l'infinitif possède un fonctionnement complexe car ambivalent. Pour conduire notre analyse, nous rappellerons préalablement ce qu'on entend en syntaxe par *construction* et *fonction* d'un constituant. On entend par *construction* d'un constituant (en l'occurrence, une forme verbale à l'infinitif) sa capacité à *construire* des compléments ainsi que les *contraintes* morphosyntaxiques qu'il impose à ces compléments. On entend par *fonction* syntaxique d'un constituant la relation de dépendance qu'il noue avec un constituant qui lui est hiérarchiquement supérieur. Cela précisé, on peut dire que la forme verbale à l'infinitif en français est apte, selon les contextes, à posséder la construction et la fonction d'un verbe ou d'un SN. C'est ce que nous allons voir dans notre analyse.

Analyse :

1. L'infinitif possède une construction et une fonction verbale : il est le centre/noyau verbal d'une phrase ou d'une proposition.

Dans cet emploi, le verbe à l'infinitif est le véritable centre de la phrase où il joue le rôle de verbe noyau, pourvu de ses compléments.

C'est le cas dans cet extrait lorsque l'infinitif est précédé d'un **semi-auxiliaire modal** avec lequel il forme une **périphrase verbale**. Par périphrase verbale (= PV) on entend le bloc constitué par un verbe dit *semi-auxiliaire* (souvent mais non nécessairement conjugué à un mode personnel) suivi d'un infinitif avec lequel il entretient une relation sémantique et syntaxique « étroite ».

Sur un plan général, on nomme certains verbes des *semi-auxiliaires* (= SA) pour signaler qu'ils relèvent d'une analyse proche des auxiliaires *être* et *avoir*. En effet, dans ces constructions l'infinitif constitue l'*élément à valeur lexicale* (comme le PPé dans les formes auxiliées), le premier élément jouant un rôle proche de l'auxiliaire *être/avoir*, d'où son nom de semi-auxiliaire. Il sert en effet de support aux désinences de temps, de personne et de nombre, et apporte une indication sémantique aspectuelle ou modale.

Même si la construction semi-auxiliaire + infinitif semble donc à certains égards parallèle à la construction *avoir / être + participe passé*, P. Le Goffic (1993⁹) souligne avec raison qu'il existe plusieurs différences avec les temps composés, parmi lesquelles :

- le terme « auxilié » est un infinitif, qui conserve ses compléments clitiques :
 - (1) *Il a pris sa voiture / Il l'a prise*
 - (2) *Il va prendre sa voiture / Il va la prendre (*il la va prendre¹⁰)*
- Le terme auxiliaire a un apport sémantique clairement isolable

⁸ Rappelons que, de manière rapide (pour plus de « profondeur », voir L. Gosselin *Sémantique de la temporalité en français*, 1996) qu'un procès est présenté par une forme verbale comme *accomplie* lorsque celui-ci est saisi au-delà de sa borne finale, comme achevé. En revanche il est présenté comme inaccompli lorsqu'il est saisi en cours de déroulement. Ainsi *avoir mangé* présente le procès *manger* comme saisi au-delà de sa borne finale tandis que *manger* le saisi en cours de déroulement.

⁹ *Grammaire de la phrase française*, Hachette Supérieur

¹⁰ On observera qu'au XVII^e s. notamment, la position du clitique était différente de ce qu'elle est aujourd'hui, et identique à celle des clitiques pour les formes auxiliées : « (...) *les pleurs que je leur vais coûter* » (Racine). Preuve que la relation syntaxique entre le SA et l'infinitif était plus étroite qu'elle ne l'est aujourd'hui.

Nous insisterons ici sur un point : **la question de la semi-auxiliarité est délicate** et ne fait pas l'objet d'un consensus parmi les auteurs. En d'autres termes, les verbes qui sont versés dans la liste des semi-auxiliaires varie d'un auteur à l'autre, selon en particulier les critères (sémantiques, syntaxiques) qu'il utilise.

Pour notre part, nous prendrons en compte les **deux** critères formels suivants pour décider s'il y a ou non périphrase verbale :

i) l'infinitif placé après le SA ne doit pas pouvoir être pronominalisable ni questionnable dans une interrogative directe partielle (voir D. Leeman 2002¹¹)

ii) le SA doit être transparent sémantiquement (cf. A. Delaveaux & F. Kerleroux, (1985) *Problèmes et exercices de syntaxe*, A. Colin, 33-49) ; autrement dit, ce ne sont pas eux qui opèrent la sélection du sujet mais l'infinitif (cf. Riegel & al. *ibid.* p. 583, Rem.)

Ces deux critères doivent être vérifiés. Autrement dit, il suffit que l'un des deux ne le soit pas pour qu'il ne s'agisse pas d'un PV.

Prenons immédiatement deux exemples :

➤ *je veux être évêque dans la solitude*

Ici, le Syntagme infinitif [verbe *être* à l'infinitif suivi de ses compléments, syntaxiquement essentiel « *évêque* » (= attribut du sujet) et accessoire : *dans la solitude* (=CC de manière)] est pronominalisable (a) et questionnable (b) par *que/qu'est-ce que* :

(a) **Être évêque dans la solitude, je le veux**

(b) **Que veux-je / Qu'est-ce que je veux ? Être évêque dans la solitude**

Par ailleurs, le verbe *vouloir* n'est pas sémantiquement transparent (c) :

(c) *La tempête va arriver demain.*

(c') **La tempête veut arriver demain.*

(c) est acceptable car le verbe *aller*, ici en position de SA, n'exerce pas de restriction sélectionnelle sur le sujet. En revanche, dans (c') le verbe *vouloir* exige un sujet animé susceptible de conduites intentionnelles.

Le verbe *vouloir* n'est donc pas un semi-auxiliaire et ne forme pas avec le syntagme infinitif une PV. Nous reviendrons à cette configuration plus bas.

Dans l'extrait proposé, l'infinitif entre dans une périphrase verbale uniquement dans les cas suivants :

1.1. L'infinitif est le centre verbal d'une phrase simple et entre dans la composition d'une périphrase verbale de valeur (sémantique) aspectuelle.

➤ *Il va falloir partir.*

Ici, le verbe impersonnel *falloir* – qui a lui-même pour complément l'infinitif *partir* (voir plus loin Riegel 747) – forme une PV aspectuelle avec le SA *va* qui, dans son sens temporel plus abstrait¹² en français, exprime l'imminence.

¹¹ *Grammaire du verbe français*, Nathan Université

Tests :

Il va falloir partir

(a) **falloir partir, il le va*

(b) **Que va-t-il ? Falloir partir*

(c) *Le bois va prendre l'eau / le vent va souffler / le prof va rêvasser // *La pierre va souffler / *le vent va rêvasser / ??? le prof va prendre l'eau*

1.2. L'infinitif est le centre verbal d'une proposition subordonnée complétive et entre dans la composition d'une périphrase verbale de valeur (sémantique) aspectuelle.

➤ (...) *il eût fallu que je ne cesse de me savoir l'être pour remplir ma fonction.*

Le verbe à l'infinitif *savoir*, ayant pour (double) compléments directs *me* et *l'être* (voir plus loin), forme avec le verbe *cesse de* une périphrase verbale de valeur sémantique **aspectuelle**. Ici, c'est la valeur terminative qui est exprimée : le SA *cesser de* permet de saisir la phase finale du procès exprimé par l'infinitif.

Tests :

Je ne cesse de me savoir l'être

(a) * *(De) me savoir l'être, je n'en cesse.* (versus : *Je parle de partir > De partir, j'en parle*)

(b) * *De quoi cessé-je? de me savoir l'être.* (versus : *De quoi parlé-je ? De partir*)

(c) *Le bois a cessé de prendre l'eau / le vent a cessé de souffler / le prof a cessé de rêvasser // *La pierre a cessé de souffler / *le vent a cessé de rêvasser / ??? le prof a cessé de prendre l'eau.*

2. L'infinitif possède une construction verbale et une fonction nominale.

Ici, l'infinitif et ses compléments (verbaux) est apte à occuper toutes les fonctions traditionnellement réservées au SN dans la phrase française.

2.1. Le syntagme infinitif, détaché, est repris par le pronom démonstratif neutre *ce* en fonction de sujet dans une phrase clivée.

Devenir évêque, monter les échelons — à force de vertus ou de vices — ceût été m'éloigner de la dignité définitive d'évêque.

2.2. Le syntagme infinitif occupe la fonction d'attribut du sujet

Devenir évêque, monter les échelons — à force de vertus ou de vices — c'eût été m'éloigner de la dignité définitive d'évêque.

¹² L'actualisation d'un sens plus abstrait est souvent une marque de la semi-auxiliarité. On le jugera à partir de cet exemple : *je vais aller à Paris*. Dans cet énoncé, on a deux fois le verbe *aller* : la première occurrence (*vais*) a le sens abstrait d'imminence dans le temps (SA), la seconde (*aller*) celle de déplacement dans l'espace (verbe dit « plein » et non SA). Dans le cadre de la théorie de la grammaticalisation, on dit que dans ce contexte, l'évolution du SA *aller* est parvenue au stade de la « conventionalisation » : le locuteur ne se rend pas compte qu'il répète deux fois le même verbe car pour lui ils sont différents : ils possèdent deux sens bien distincts.

Ici, le verbe à l'infinitif *m'éloigner* a pour complément prépositionnel (marquant le point à partir duquel on s'éloigne) *de la dignité définitive d'évêque*, attribut du sujet *c'* (anaphorique des deux SInf juxtaposés *devenir évêque, monter les échelons*) par le moyen du verbe copule *être* ici conjugué au plus-que-parfait du subjonctif.

2.3. Le syntagme infinitif occupe la fonction de complément syntaxiquement essentiel d'un verbe

2.3.1. Complément essentiel du verbe construit directement

➤ *Et je veux être évêque dans la solitude*

Le SInf *être évêque dans la solitude*, déjà examiné plus haut, est COD du verbe *vouloir* comme le montre le test de la pronominalisation (a), de la question partielle directe (b), et du semi-clivage (c):

- (a) *être évêque dans la solitude, je le veux*
- (b) *Que veux-je ? être évêque dans la solitude*
- (c) *Ce que je veux, c'est être évêque dans la solitude*

➤ *je veux apporter le scandale et te trousser, putain, putasse, pétasse et poufiasse...*

Même analyse que précédemment pour les SInf coordonnés et mis en gras : tous deux sont COD du verbe *vouloir*.

➤ *Il va falloir partir.*

On peut, pour des raisons de clarté, supprimer le semi-auxiliaire et raisonner sur la proposition *il faut partir*, ce qui n'a aucune incidence sur l'analyse puisqu'o s'intéresse ici à la relation syntaxique entre le verbe *partir* et le verbe impersonnel *falloir*.

Les tests de la pronominalisation (a), de la question partielle directe (b), et du semi-clivage (c) montrent qu'on a affaire à un complément essentiel direct :

- (a) *Partir, il le faut*
- (b) *Que faut-il ? Partir*
- (c) *Ce qu'il faut, c'est partir.*

➤ *Est-ce que je viens ici découvrir le mal et l'innocence?*

Ici, le verbe *venir* possède sa valeur pleine de déplacement dans l'espace (et non sa valeur abstraite de SA aspectuel comme dans *il vient de nous quitter*). La construction du SInf *découvrir le mal et l'innocence* est directe mais n'a pas le statut de COD comme le montrent l'échec des tests :

- (a) **Découvrir le mal et l'innocence, je le viens*
- (b) **Que viens-je ? découvrir le mal et l'innocence*
- (c) **Ce que je viens, c'est découvrir le mal et l'innocence.*

Pour autant, on a affaire à un SInf qui forme avec le verbe de mouvement une unité insécable et qui peut être traité comme un complément direct essentiel du verbe sans être pour autant un COD. En effet, le test d'insertion de *et cela* (d) entre V1 et V2 rend la phrase agrammaticale – sauf si on ajoute la préposition *pour* (qui permet d'exprimer en surface la valeur intentionnelle du mouvement formulée par le GInf – mais en ce cas, on a un circonstant, ce que montre l'acceptabilité de la phrase (e)) :

- (d) **Je viens ici **et cela** découvrir le mal et l'innocence*
 (e) *Je viens ici **et cela** pour découvrir le mal et l'innocence*

➤ *je ne cesse de me savoir **l'être** pour remplir ma fonction*

On a ici affaire à une double construction directe du verbe *savoir*, le COD étant ici le pronom *me* et le second complément direct étant le syntagme infinitif *l'être = être évêque* (pronominalisation de l'attribut du premier argument / contrôleur de l'infinitif *être*, coréférent à *je*).

Je ne cesse de me savoir être évêque

Cette structure peut être facilement réduite à

Je ne cesse de me savoir évêque

où le nom *évêque* assure lors une fonction d'attribut du COD *me* (comme l'adjectif dans *Il me sait malade / Il me sait être malade*).

Dans le texte, le recours à *être* s'avère stylistiquement nécessaire pour permettre la pronominalisation de l'attribut, permettant un effet de continuité dans la reprise de la structure *l'être*. On comparera ainsi :

*Devenu évêque, afin de l'être, il eût fallu — afin de l'être pour moi, bien sûr ! — il eût fallu que je ne cesse de me savoir **l'être** pour remplir ma fonction.*

*Devenu évêque, afin de l'être, il eût fallu — afin de l'être pour moi, bien sûr ! — il eût fallu que je ne cesse de me savoir **évêque** pour remplir ma fonction.*

*Devenu évêque, afin de l'être, il eût fallu — afin de l'être pour moi, bien sûr ! — il eût fallu que je ne cesse de me savoir **être évêque** pour remplir ma fonction.*

En d'autres termes, on a ici une structure à double complémentation directe où l'infinitif *être* est en quelque sorte surajouté à une construction du verbe *savoir* fondamentalement attributive : *je te sais malade > je te sais être malade*.

2.3.2. Complément essentiel indirect du verbe

➤ *il eût fallu que je m'acharne à **ne l'être pas***

Le SInf *l'être*, à la forme négative (*ne ... pas*), est complément de la préposition *de* et forme avec elle un SP complément essentiel indirect du verbe pronominal *m'acharne*.

➤ *il eût fallu que je m'acharne (...) à **faire ce qui m'y eût conduit***

Le SInf *faire ce qui m'y eût conduit* (la relative périphrastique *ce qui m'y eût conduit* est COD de *faire*) occupe la même fonction que le SInf précédent.

2.4. Le syntagme infinitif est complément d'une préposition / loc. prép. et forme avec elle un SP qui occupe la fonction de complément circonstanciel

2.4.1. Complément circonstanciel intraprédicatif

à valeur de but

- *après avoir fait un effort visible* pour *se calmer (...)*
- *il eût fallu que je ne cesse de me savoir l'être* pour *remplir ma fonction.*
- *travaillées par mille petites mains* pour *voiler tant de gorges haletantes, gorges gorgées, et de visages, et de cheveux*

2.4.2. Complément circonstanciel extraprédicatif

à valeur de but

- pour *devenir évêque, il eût fallu que je m'acharne à ne l'être pas*
- afin de *l'être, il eût fallu (...)*
- afin de *l'être pour moi, bien sûr ! — il eût fallu (...)*
- *... Et* pour *détruire toute fonction, je veux apporter le scandale (...)*

à valeur temporelle

- après *avoir fait un effort visible pour se calmer (...)*

2.5. Le syntagme infinitif est complément d'une préposition et forme avec elle un SP qui occupe la fonction de complément du nom :

- *Elle n'est pas un mode* d'être. *Or, évêque, c'est un mode* d'être.

CONCLUSION

L'étude syntaxique des infinitifs dans la phrase montre la complexité de ce mode verbal qui « participe » à la fois du verbe et du nom. On observera que dans l'extrait, on n'a pas trouvé d'occurrence où l'infinitif, recatégorisé comme *nom*, manifeste à la fois une fonction et une construction nominale comme dans :

- *Il avait un rire de poulie mal graissée* (Zola, l'Assommoir).

b) Formulez toutes les remarques utiles et nécessaires sur « Oh, dentelles, dentelles, travaillées par mille petites mains pour voiler tant de gorges haletantes, gorges gorgées, et de visages, et de cheveux, vous m'illustrez de branches et de fleurs ! »

Cette phrase simple voit s'accumuler à sa tête une longue série de groupes détachés.

D'abord, l'interjection *oh* – classe de mot dont Riegel & al. nous rappelle qu'elle est « problématique » dans la mesure où leur liste d'une part, leurs caractéristiques formelles et sémantico-pragmatiques donnent lieu à des analyses peu convergentes selon les linguistes. Les interjections peuvent constituer une phrase à elles seules ou bien, s'insérer dans une phrase exclamative sans s'intégrer pour autant dans sa structure dépendantiale. Ce sont des expressions déictiques dont la signification doit être identifiée en contexte. Ici, *oh* est une interjection codifiée qui exprime une émotion forte : ici une forte exaltation teintée (on va le voir) d'érotisme.

Suit un nom en apostrophe repris deux fois (*dentelles, dentelles*)- itération qui renforce la valeur emphatique du procédé. Rappelons ici que l'Évêque baise le pan de son surplis, orné de dentelles. La seconde apostrophe est développée par une apposition à tête participiale (B. Combettes 1998 parlerait de construction détachée) à la construction elle-même complexe. Le participe *travaillées*, noyau de l'apposition, est suivi de son complément d'agent *par mille petites mains* dans lequel on notera le SN qui désigne, par synecdoque figée, les ouvrières qui ont travaillé le tissu, ainsi que le déterminant quantificateur - à valeur emphatique ? ou bien au contraire employé comme cliché ?

Vient ensuite un syntagme prépositionnel ayant pour tête *pour* et pour complément un syntagme infinitif constitué du verbe *voiler* et de plusieurs compléments directs (COD) coordonnés : *pour voiler [tant de gorges haletantes, gorges gorgées,] et [de visages], et [de cheveux]*. Chacun de ces COD a pour tête un nom de partie du corps (*gorges, visages, cheveux*) actualisé par le déterminant quantificateur composé *tant de* (voir Riegel & al. ibid. : 306) dont l'adverbe est ellipsé pour les deux derniers (*[tant] de visages, [tant] de cheveux*). Le premier nom *gorges* (qui désigne par métonymie conventionnelle la poitrine féminine) – dont la charge érotique et phantasmatique sera commentée dans la partie stylistique - est lui-même expansé par l'adjectif verbal *haletantes* (dont la charge suggestive semble assez claire), le SN ainsi formé (*gorges haletantes*) étant modifié par l'apposition nominale *gorges gorgées*. Le participe adjectif *gorgées*, à valeur passive, formé sur le même radical que le nom, confère à cette apposition un statut peu informationnel - d'autant que l'agent de la forme passive n'est pas exprimée (*gorgée par quoi ?*). Probablement faut-il voir dans ce piétinement du sens une forme de répétition obsessionnelle autour de l'image des « gorges » qui traduit avant tout le phantasme du personnage (voir commentaire stylistique).

Vient enfin la prédication elle-même *vous m'illustrez de branches et de fleurs*, le pronom *vous* étant un déictique au moyen duquel le locuteur « plante » (Benveniste) les dentelles comme ses allocutaires. Le pronom *m'* élidé est le COD du verbe *illuminez* et le SP, introduit par *de*, constitue syntaxiquement un complément accessoire du verbe et sémantiquement exprime ici le moyen. Le point d'exclamation signale la modalité exclamative, qui traduit l'émotion (très sensuelle) que ressent le personnage.

Extrait 3

Troisième tableau

LE GÉNÉRAL : Tu te révoltes? Déjà? Attends que je sois prêt. Quand je te passerai le mors dans la gueule...

LA FILLE: Oh non, pas ça.

5 **LE GÉNÉRAL**: Un général, se faire appeler à l'ordre par son cheval! Tu auras le mors, la bride, le harnais, la sous-ventrière, et botté, casqué, je cravache et je fonce!

LA FILLE: Le mors, c'est terrible. Ça fait saigner les gencives et la commissure des lèvres. Je vais baver du sang.

10 **LE GÉNÉRAL**: Écumer rose et péter du feu! Mais quel galop ! Parmi les champs de seigle, dans la luzerne, sur les prés, les chemins poudreux, sur les monts, couchés ou debout, de l'aurore au crépuscule et du crépuscule...

LA FILLE : Rentrez la chemise. Tirez les bretelles. Ce n'est pas rien d'habiller un général vainqueur et qu'on enterre. Vous voulez le sabre ?

15 **LE GÉNÉRAL**: Comme celui de Lafayette, qu'il demeure sur la table. Bien en évidence, mais cache les vêtements. Où, je ne sais pas moi, il doit bien y avoir une cachette prévue quelque part ?

La fille fait un paquet des vêtements et les cache derrière un fauteuil

La tunique ? Bien. Il y a toutes les médailles ? Compte.

LA FILLE, après avoir compté, très vite : Toutes, mon général.

LE GÉNÉRAL : Et la guerre? Où est la guerre?

20 **LA FILLE**, très douce : Elle approche, mon général. C'est le soir sur un champ de pommiers. Le ciel est calme et rose. Une paix soudaine — la plainte des colombes — précédant les combats, baigne la terre. Il fait très doux, Une pomme est tombée dans l'herbe. C'est une pomme de pin. Les choses retiennent leur souffle. La guerre est déclarée. Il fait bon...

25 **LE GÉNÉRAL** : Mais soudain?

LA FILLE : Nous sommes au bord du pré. Je me retiens de ruer, de hennir. Ta cuisse est tiède et tu presses mon flanc. La mort...

LE GÉNÉRAL : Mais soudain ?...

30 **LA FILLE** : La mort est attentive. Un doigt sur sa bouche, c'est elle qui invite au silence. Une bonté ultime « éclaire les choses ». Toi-même tu n'es plus attentif à ma présence...

LE GÉNÉRAL : Mais soudain?...

LA FILLE: Boutonnez-vous tout seul, mon général. L'eau était immobile sur les étangs. Le vent lui-même attendait un ordre pour gonfler les drapeaux . . .

LE GENERAL: Mais soudain ? ...

35 **LA FILLE:** Soudain? Hein? Soudain? (Elle semble chercher ses mots.) Ah, oui, soudain, ce fut le fer et le feu! Les veuves! Il fallut tisser des kilomètres de crêpe pour les mettre aux étendards. Sous leurs voiles, les mères et les épouses gardaient les yeux secs. Les cloches dégingolèrent des clochers bombardés. Au détour d'une rue, un linge bleu m'effraya! Je me cabrai, mais domptée par ta douce et lourde main, mon tremblement cessa. Je repris
40 l'amble. Comme je t'aimais, mon héros!

LE GÉNÉRAL : Mais... les morts ? N'y avait-il pas de morts ?

LA FILLE : Les soldats mouraient en baisant l'étendard. Tu n'étais que victoires et bontés. Un soir, rappelle-toi...

45 **LE GÉNÉRAL:** J'étais si doux, que je me suis mis à neiger. À neiger sur mes hommes, à les enliser sous le plus tendre des linceuls. À neiger ? Bérézina !

(p. 46-48)

1. Lexicologie (4 points)

Étudiez *héros* (l. 40), *bontés* (l. 43).

2. Grammaire (8 points)

a) Étudiez les groupes en position détachée dans le texte. (6 points)

b) Formulez toutes les remarques utiles et nécessaires sur « Écumer rose et péter du feu! Mais quel galop ! Parmi les champs de seigle, dans la luzerne, sur les prés, les chemins poudreux, sur les monts, couchés ou debout, de l'aurore au crépuscule et du crépuscule... » (2 points)

3. Stylistique (8 points)

Vous proposerez une lecture stylistique de ce texte qui rende compte de la place qu'y jouent les stéréotypes.

CORRECTION D. VIGIER

1. Lexicologie (4 points)

Étudiez *héros* (l. 39)

A. Caractérisation syntaxique de l'occurrence dans le texte

« Comme je t'aimais, mon héros! »

Le nom *héros* est tête syntaxique d'un SN possessif qui occupe dans la phrase la position d'apostrophe. Sur le plan syntaxique, le terme mis en apostrophe n'occupe pas de fonction (Riegel & al. 776) mais peut entretenir – ce qui est le cas ici – une relation de coréférence avec un constituant du reste de la phrase : ici, le pronom personnel objet *t'*. L'ensemble de la phrase est à la modalité exclamative, qui s'explique par l'occurrence de l'adverbe intensif *comme* qui modifie le verbe *aimais* et qui signale de la part de la locutrice une émotion, un affect (dont on peut par ailleurs – mais on est déjà sur le plan de la stylistique – s'ils ne sont pas feints. On ne manquera pas dans le commentaire de revenir sur l'emphase quelque peu artificielle mise en jeu dans cette phrase.

B. Sens en langue.

B.1. Analyse de la formation du mot et famille dérivationnelle

Héros est un nom simple (pas de morphèmes constitutifs isolables) invariable en nombre, du fait du *s* final. Le féminin est construit par suffixation : *héroïne*.

[Ce § diachronique est destiné à enrichir votre stock de connaissances mais ne serait pas attendu à l'agrégation : voir rapports] Ce mot est emprunté au latin *heros* qui signifie *demi-dieu, homme de grande valeur*. Terme lui-même emprunté au grec *hērōs* désignant les chefs militaires de la guerre de Troie (Ulysse, Agamemnon, ...) puis avec une signification religieuse, *demi-dieu, homme élevé au rang de Dieu après sa mort*.]

Famille dérivationnelle : *héroïne, héroïsme, héroïque, héroïquement, héroïser, héroïsation, héroï-comique*

B.2. Analyse de l'évolution sémantique du mot

Le sens premier (le plus proche de son sens étymologique) est donc celui de demi-dieu, qu'on trouve par exemple dans des contextes comme « héros de la mythologie grecque et romaine ».

La glorification des faits d'arme désacralise l'emploi du mot qui prend le sens figuré d'homme de grande valeur. On parle ainsi des héros de la grande guerre.

Par extension, le terme peut désigner un homme digne de l'estime publique, admirable par son génie, sa force ou son courage.

On passe ainsi, *via* l'idée d'homme au-dessus du commun, au sens de *personnage principal d'un roman* ou plus largement d'une fiction (film, conte, ...). Figure à laquelle

s'oppose celle du anti-héros.

Enfin, rattachable à l'idée de personnage principal, on trouve le mot dans des emplois comme « le héros du jour », « l'héroïne de la fête ».

C. Sens en contexte

On peut d'abord commenter le **micro-contexte**.

Le personnage de La Fille joue ici le rôle de la monture du Général. Ce dernier constitue à ses yeux un héros (« *mon héros* ») à la fois parce qu'il est l'homme que ses hauts faits d'armes (imaginaires) élèvent au dessus du commun (il est Général) mais aussi parce que, grâce à sa force et son courage, il sait rasséréner sa monture dans le danger (« un linge bleu m'effraya ! (...) domptée par douce et lourde main, mon tremblement cessa »).

Dans le **macro-contexte**

Plus largement, la qualification de « héros » entre dans l'extrait en résonance avec le thème de la grandeur héroïque (*Les soldats mouraient en baisant l'étendard. Tu n'étais que victoire et bontés*), de la guerre (*la guerre est déclarée, Ce fut le fer et le feu !...*) du sang et de la mort (*La mort est attentive, les soldats mouraient, ...*). Derrière ces images que convoquent le discours des personnages, se profilent les clichés de l'héroïsme militaire sur le champ de bataille (les soldats et l'étendard) ou du patriotisme des civils (les veuves et les mères aux yeux secs, ...). On songera aussi aux scènes représentées par les monuments aux morts élevés sur toutes les places des villages de France à la fin de la première guerre mondiale.

Signes visibles de l'héroïsme du Général, les médailles (« *il y a toutes les médailles ?* ») évoquées dans une question qui trahit en même temps le caractère factice de toute cette scène. Car il s'agit d'une fiction que les deux personnages construisent et structurent par leur discours, parallèlement à d'autres discours qu'ils tiennent aussi dans l'extrait, et qui mettent en place d'autres isotopies ou d'autres types de modalités. Un discours plus « fonctionnel » d'une part, que les personnages s'adressent en tant qu'acteurs en train de mettre sur pied une fiction, et qui mobilisent souvent l'injonction et le lexique de l'habit – costume de théâtre, habit de ville : « rentrez la chemise, tirez les bretelles, ... cache les vêtements ... etc. ». Un discours plus sexualisé, d'autre part, à connotation sado-masochiste (« je te passerai le mors dans la gueule, ... écumer rose et péter du feu... ») et qui injecte dans le lexique relatif au domaine équestre pour l'essentiel (*tu auras le mors, la bride, le harnais, la sous-ventière (...) je cravache (...) quel galop ! ta cuisse est tiède et tu presses mon flanc*) mais aussi relatif au lexique militaire (*vous voulez le sabre ?*) des significations à connotation clairement sexuelle.

2. Grammaire

a) Étudiez les groupes en position détachée dans le texte. (6 points)

REPÉRAGE DES OCCURRENCES

LE GÉNÉRAL: Tu te révoltes? Déjà? Attends que je sois prêt. **Quand je te passerai le mors dans la gueule...**

LA FILLE: Oh non, pas ça.

LE GÉNÉRAL: **Un général**, se faire appeler à l'ordre par son cheval! Tu auras le mors, la bride, le harnais, la sous-ventrière, et **botté, casqué**, je cravache et je fonce!

LA FILLE: **Le mors**, c'est terrible. Ça fait saigner les gencives et la commissure des lèvres. Je vais baver du sang.

LE GÉNÉRAL: Écumer rose et péter du feu! Mais quel galop ! Parmi les champs de seigle, dans la luzerne, sur les prés, les chemins poudreux, sur les monts, **couchés ou debout**, de l'aurore au crépuscule et du crépuscule...

LA FILLE : Rentrez la chemise. Tirez les bretelles. Ce n'est pas rien d'habiller un général vainqueur et qu'on enterre. Vous voulez le sabre ?

LE GÉNÉRAL: **Comme celui de Lafayette**, qu'il demeure sur la table. Bien en évidence, mais cache les vêtements. Où, je ne sais pas moi, il doit bien y avoir une cachette prévue quelque part ?

La fille fait un paquet des vêtements et les cache derrière un fauteuil

La tunique ? Bien. Il y a toutes les médailles ? Compte.

LA FILLE, *après avoir compté, très vite* : Toutes, **mon général**.

LE GÉNÉRAL : Et la guerre? Où est la guerre?

LA FILLE, **très douce** : Elle approche, **mon général**. C'est le soir sur un champ de pommiers. Le ciel est calme et rose. Une paix soudaine — **la plainte des colombes** — **précédant les combats**, baigne la terre. Il fait très doux. Une pomme est tombée dans l'herbe. C'est une pomme de pin. Les choses retiennent leur souffle. La guerre est déclarée. Il fait bon...

LE GÉNÉRAL : Mais soudain?

LA FILLE : Nous sommes au bord du pré. Je me retiens de ruer, de hennir. Ta cuisse est tiède et tu presses mon flanc. La mort...

LE GÉNÉRAL : Mais soudain ?...

LA FILLE : La mort est attentive. **Un doigt sur sa bouche**, c'est elle qui invite au silence. Une bonté ultime « éclaire les choses ». **Toi-même** tu n'es plus attentif à ma présence...

LE GÉNÉRAL : Mais soudain?...

LA FILLE: Boutonnez-vous tout seul, **mon général**. L'eau était immobile sur les étangs. Le vent lui-même attendait un ordre pour gonfler les drapeaux . . .

LE GENERAL: Mais soudain ? ...

LA FILLE: Soudain? Hein? Soudain? (Elle semble chercher ses mots.) Ah, oui, **soudain**, ce fut le fer et le feu! Les veuves! Il fallut tisser des kilomètres de crêpe pour les mettre aux étendards. **Sous leurs voiles**, les mères et les épouses gardaient les yeux secs. Les cloches dégingolaient des clochers bombardés. **Au détour d'une rue**, un linge bleu m'effraya! Je me cabrai, mais **domptée par ta douce et lourde main**, mon tremblement cessa. Je repris l'amble.

Comme je t'aimais, **mon héros!**

LE GÉNÉRAL : Mais... les morts? N'y avait-il pas de morts ?

LA FILLE : Les soldats mouraient en baisant l'étendard. Tu n'étais que victoires et bontés. **Un soir**, rappelle-toi...

LE GENERAL: J'étais si doux, **que je me suis mis à neiger**. A neiger sur mes hommes, à les enliser sous le plus tendre des linceuls. A neiger? Bérézina !

ÉTUDE GRAMMATICALE

INTRODUCTION

La notion de détachement en linguistique et en grammaire française a donné lieu à de très nombreux débats théoriques, en particulier autour de la notion d'apposition (les définitions peuvent être très différentes : on comparera par ex. l'approche de F. Neveu (2000) et de Riegel, Pellat & Rioul (2016)) et de prédication seconde. Rappelons aussi que B. Combettes a fait paraître en 1998 un ouvrage sur les « constructions détachées ».

Dans la mesure où l'intitulé de la question met en jeu une terminologie non spécifique (« groupes en position détachée »), on adoptera une perspective large vis-à-vis de la notion de détachement. On définira donc comme « *groupe en position détaché* » **un syntagme ou une structure prédicative occupant une position syntaxiquement périphérique par rapport à sa proposition/phrased'accueil ou par rapport à l'un de ses constituants**.

Cette position périphérique peut se vérifier par le test formel de la portée de la négation totale (désormais, test (a)) : en effet, les groupes détachés ne tombent pas sous la portée de la négation totale.

Enfin, le détachement se traduit le plus souvent en surface à l'écrit par la présence d'une ponctuation – typiquement la virgule – placée entre le groupe détaché et le reste de la phrase. A ce propos, il convient de soigneusement distinguer les groupes détachés – syntaxiquement périphériques – des groupes *juxtaposés* occupant une position syntaxiquement intégrée (et non périphérique). Par exemple, dans la phrase « *Tu auras le mors, la bride, le harnais, la sous-ventrière* », les syntagmes nominaux « *la bride, le harnais, la sous-ventrière* », quoi qu'ils figurent entre virgules, ne sont pas *détachés* mais *juxtaposés* et occupent tous une fonction syntaxique très « intégrée » de COD du verbe *avoir*, au même titre que « *le mors* » (« *Tu auras le mors, la bride, le harnais, la sous-ventrière* »). Cette position intégrée peut notamment se vérifier par le test (a) qui montre que ces COD juxtaposés peuvent tous tomber sous la portée de la négation :

« (a) *Tu n'auras pas le mors, la bride, le harnais, la sous-ventrière* (; *tu n'auras rien*¹³ !) »

En d'autres termes, si les groupes détachés sont séparés du reste de la phrase par une virgule, toute virgule dans la phrase n'est pas nécessairement le signe de la présence d'un groupe détaché. Seule l'analyse grammaticale permet de s'assurer du détachement.

¹³ Cette suite, forgée et ajoutée entre parenthèses, permet de montrer que la négation peut porter sur tous les compléments OD. Normativement, on préférerait *Tu n'auras pas le mors, ni la bride, ni le harnais, ni la sous-ventrière* mais la phrase test (a) reste parfaitement recevable.

Il existe en français plusieurs fonctions syntaxiques qui peuvent être analysées comme des groupes détachés, fonctions qui peuvent en outre être occupées par plusieurs catégories de syntagmes ou de structures prédicatives. Notre classement adoptera comme entrée principale la fonction syntaxique occupée par le groupe détaché, et comme entrée secondaire la catégorie propre au syntagme ou le type de structure prédicative mise en jeu.

ANALYSE

1. L'apposition

L'apposition fait partie de plein droit des groupes détachés en français. Cette notion a fait l'objet, nous l'avons dit plus haut, de nombreux débats en linguistique durant les années 2000 en particulier. C'est une notion particulièrement complexe, qui met à rude épreuve comme l'écrit F. Neveu¹⁴, les « concepts d'intégration, de hiérarchie, de dépendance, de prédication, de référence dont elle souligne le caractère encore approximatif dans l'explication linguistique » et pour laquelle il convient de se doter d'une définition claire.

L'apposition s'analyse avant tout comme une **relation d'ordre sémantique et informationnel**¹⁵ grâce à laquelle **un constituant linguistique détaché** dans la phrase (: **terme « en apposition »**¹⁶ ou **terme apport**) – apporte des informations à propos d'un **réfèrent prototypiquement désigné par un GN ou son équivalent fonctionnel** (en particulier pronom personnel) dans la phrase d'accueil (normativement, le GN sujet). Cette relation d'apport informationnel à propos d'un réfèrent s'opère sans le moyen d'un verbe, de sorte qu'on parle souvent de **prédication seconde**¹⁷. Par exemple, dans la phrase « *Pierre, très irrité, est sorti.* », il y a apport appositif d'information au moyen du syntagme participe-adjectif *très irrité* qui permet de décrire l'état du réfèrent désigné dans la phrase par le SN sujet *Pierre*, état qui explique la situation exprimée par la prédication « première » : « *Pierre est sorti* ». On observera que fréquemment, la relation apport-support équivaut à une phrase attributive avec *être* dans laquelle le support occuperait la position syntaxique de sujet et l'apport la position syntaxique d'attribut du sujet : « *Pierre était très irrité. Il est sorti* ». Voilà pourquoi Riegel & al. (2016) parlent de « constructions attributives détachées »¹⁸. » (354)

Sur le **plan syntaxique**, dans le cas des appositions dites « **standard** » car les plus courantes en français moderne à l'écrit (comme dans notre phrase exemple), le terme en apposition s'analyse comme un **modifieur du SN support** (voir Riegel & al. 2016 : 353-354) présent dans la phrase d'accueil et désignant le réfèrent à propos duquel l'apport dit quelque chose¹⁹. En revanche, pour certaines **appositions non-standard**, on verra plus loin que la fonction informationnelle du constituant apport prime sur la relation syntaxique, lâche, qu'il entretient avec sa phrase d'accueil. Ce groupe détaché, du fait de sa position périphérique dans la

¹⁴ Dans son *Dictionnaire des Sciences du Langage* auquel nous vous renvoyons entre autres, sous la vedette « apposition ».

¹⁵ (cf. F. Neveu, 2000)

¹⁶ Il règne à cet égard une ambiguïté (confusion ?) dans la grammaire qui désigne par « apposition » aussi bien la relation qui unit l'apport et le support que le terme « en apposition » nommé parfois, abusivement, « apposition ». Pour notre part, nous réservons le terme d'*apposition* à la relation et le GP *en apposition* pour désigné le segment « apport ».

¹⁷ La prédication dite « première » mettant en jeu une relation apport-support mettant généralement en jeu le verbe.

¹⁸ A noter cependant que leur définition de l'apposition parmi ces constructions attributives détachées est beaucoup plus étroite que celle que nous adoptons dans ce cours, à la suite de F. Neveu 2000 entre autre.

¹⁹ Ainsi, dans notre phrase exemple, le SAdj *très irrité* occupe la position de modifieur du GN (réduit à un Np) *Pierre*.

phrase, apparaît comme émancipé des relations dépendantielles qui structurent le noyau propositionnel et joue alors un rôle essentiellement sémantique et informationnel au niveau transphrastique voire textuel.

Enfin, plusieurs catégories de constituants peuvent occuper le rôle d'apport appositif : SN, SAdj, SP, Syntagmes Infinitifs, subordonnée relative ou complétive²⁰.

Dans notre analyse des appositions, nous nous intéresserons d'abord aux appositions « standard » puis aux appositions non standard. Nous terminerons cette rubrique « appositions » par le traitement de quelques cas particuliers.

1.1. Cas des appositions standard

Elles sont les plus nombreuses dans notre extrait. Rappelons que par « apposition standard », nous entendons (après F. Neveu 2000 entre autres) les configurations syntactico-sémantiques dans lesquelles la **relation sémantique d'apport informationnel** entre un terme apposé et un référent désigné par un SN placé dans la phrase d'accueil et occupant une fonction de sujet syntaxique **se double d'une relation syntaxique**, le segment apposé jouant le rôle de modifieur du SN sujet.

NB : dans les exemples cités, nous plaçons en gras les segments apposés (ou segments apports) et nous encadrons les GN supports.

1.1.1. Syntagmes nominaux en apposition

« Une paix soudaine — **la plainte des colombes** — précédant les combats, baigne la terre. »

Le SN *la plainte des colombes* est en apport appositif / en apposition au SN sujet *une paix soudaine*.

Le test (a) peut être appliqué sans difficulté et montre l'inaccessibilité du terme apposé à la portée de la négation :

« *Une paix soudaine* — **la plainte des colombes** — précédant les combats, **ne baigne pas** la terre. »

1.1.2. Syntagmes adjectivaux et syntagmes participes à valeur adjectivale en apposition

botté, casqué, je cravache et je fonce! Les deux participes-adjectifs *botté, casqué* sont en apposition au pronom sujet *je*. Il est aisé ici de vérifier la relation prédicative de type attributif sans verbe copule existant entre le terme apposé et son support : « *Je suis botté, je suis casqué, je cravache et je fonce.* » Ici, les termes en apposition sont simplement descriptifs.

Test (a) : **botté, casqué, je ne cravache pas et je ne fonce pas!**

LA FILLE, très douce : quoiqu'on ait affaire ici à une indication scénique qui n'appartient pas en propre au discours des personnages, et quoique nous n'ayons pas de prédication

²⁰ On signalera que Riegel & al. 2016 (353-356) restreignent la catégorie des appositions aux seuls SN modifieurs du GN, les autres catégories étant regroupées dans la classe des « constructions attributives détachées » - terme forgé pour rendre compte que le rattachement de ces groupes au SN se fait le plus souvent sur le schéma des constructions attributives : « *Flaubert, l'auteur de Madame Bovary, se vit assigné en justice* » ⇔ *Flaubert est l'auteur de Madame Bovary ; il se vit assigné en justice.* »

première à proprement parler (simple SN), sur le plan grammatical le syntagme adjectival *très doux* est en apposition au SN *La fille*. Le terme en apposition est simplement descriptif.

Ici, le test de la négation n'est pas applicable du fait de l'absence de prédication verbale première.

1.1.3. Construction absolue détachées

Un doigt sur sa bouche, c'est elle qui invite au silence.

« On appelle constructions absolues des segments linguistiques marquant une attitude du sujet au moyen de la mention explicite ou implicite d'une partie du corps ou d'un objet en relation avec le corps : *ex. l'air hagard, les larmes aux yeux, les mains dans les poches, la fleur aux dents, etc.* » (F. Neveu, *Dictionnaire des SDL*, s.v. « Absolu »). De fait, dans l'occurrence citée, les SN *un doigt* et *sa bouche* désignent tous deux une partie du corps du référent désigné par le sujet syntaxique « *elle* » focalisé par la structure présentative « *c'est ... qui* ».

Comme F. Neveu et pour les mêmes raisons (proximité fonctionnelle identifiable par des opérations de commutation et d'insertion), nous faisons des constructions absolues (désormais CA) des appositions. Cependant, il ne s'agit que de « proximité », les constructions absolues se distinguant des autres appositions par deux traits remarquables : la structure interne du segment appositif mis en jeu d'une part, le rattachement de ce segment au GN qu'il modifie et qui se fait sur le schéma des constructions attributives avec *avoir*. (Voir Riegel & al. *ibid.* 356-357.)

Test (a) : *Un doigt sur sa bouche, c'est elle qui n'invite pas au silence.*

Qu'est-ce qu'une construction absolue (CA) ? Pour le dire de manière synthétique, les CA se caractérisent en premier lieu par le fait qu'elles mettent en jeu une **double prédication seconde**. En effet, la relation qui unit le SN *un doigt* et le SP *sur sa bouche* n'est pas une relation de détermination (comme ce serait le cas par exemple dans : *un doigt de la main droite* où le SP déterminatif est un complément du nom *doigt* et donc un modifieur du nom) mais une relation de *prédication*. Dans la mesure où cette relation de prédication n'est pas codée par une structure phrastique complète mettant en jeu un verbe conjugué, mais qu'elle se greffe sur une phrase elle-même complète, on parle de prédication seconde. En second lieu, cette cellule prédicative que constitue l'union de ce SN et de ce SP (*un doigt sur sa bouche*) est elle-même greffée sur la prédication première *c'est elle qui invite au silence* et véhicule un apport informationnel appliqué au support qu'est le référent désigné par le SN sujet *elle* dont il constitue, syntaxiquement, un modifieur.

En second lieu, on observe systématiquement que les constructions absolues se caractérisent par le trait suivant : étant admis que la CA met en relation un terme support de prédication seconde (Y : ici *un doigt*) et un terme prédiqué (Z : ici, *sur sa bouche*), ces deux termes peuvent prendre place dans une structure phrastique attributive avec *avoir* dans laquelle le sujet syntaxique X n'est autre que le GN sujet qui réfère au support de l'apposition et où le terme Y occupe la fonction de COD du verbe *avoir* et le terme Z la fonction d'attribut du COD :

[*Elle* (= X)] *avait* [*un doigt* (= Y : COD de *avait*)] [*sur sa bouche* (= Z : attribut du SN COD)] ⇔ Test : *Qu'avait-elle sur sa bouche ? Un doigt.*

Le test signalé (question partielle directe focalisée sur le COD) est crucial en ce qu'il permet de vérifier que le terme Z est bien un attribut du COD (il peut figurer en position postverbale dans la question) et non un modifieur du nom noyau du COD (qui serait ici, *doigt*). Ce test permet aisément, en cas de doute, de faire le partage entre terme apposé en construction absolue et simple SN. A cet égard, on pourra comparer avec l'exemple cité plus haut où le SO joue un rôle déterminatif (et n'entre donc pas dans une CA):

*Un doigt de la main droite, elle aurait bien aimé en avoir un de plus ! -> Elle avait un doigt de la main droite -> * Qu'avait-elle de la main droite ? Un doigt.*

Il est délicat ici de trancher entre une relation strictement descriptive qu'entretiendrait le terme en apposition avec sa phrase d'accueil et une valeur circonstancielle de cause (*c'est parce qu'elle a un doigt sur la bouche qu'elle invite au silence*).

1.2. Cas d'une apposition non-standard

➤ *Je me cabrai, mais **domptée par ta douce et lourde main**, mon tremblement cessa.*

Ici, on observe que le syntagme participe-adjectif *domptée par ta douce et lourde main* (participe suivi de son complément d'agent) ne peut pas être analysé syntaxiquement comme le modifieur du GN *mon tremblement*. La disjonction de genre (*domptée* : féminin ; *mon tremblement* : masculin, suffit à le prouver - la relation syntaxique de modification du GN conduisant le modifié (le GN) à imposer ses marques de genre à son modifieur, ce qui n'est pas ici le cas. Sur le plan sémantique et informationnel, on comprend cependant parfaitement que la description véhiculée par le syntagme participial s'applique au référent qu'est la locutrice, laquelle est non seulement désignée par *je* et *me* dans la proposition qui précède (« *je me cabrai* ») mais aussi par le déterminant possessif *mon* (« *mon tremblement* ») qui, dans les SN possessifs, opère une référence dite d'arrière-plan²¹. Aux appositions « standard » vues ci-dessus, succède donc ici une apposition non-standard (ou « oblique » (F. Neveu)) puisqu'on ne trouve pas cette fois le support de l'apport appositif réalisé sous la forme d'un GN sujet dans la proposition d'accueil – ce qu'on aurait en revanche dans la phrase « *Je me cabrai, mais **domptée par ta douce et lourde main**, je cessai de trembler.* » Il y a ici un écart par rapport à la norme - qualifié parfois d'anacoluthie, même si, sur le plan **interprétatif**, l'application de l'apport informationnel véhiculé par le syntagme participial au référent vers lequel point le déterminant possessif *mon* ne pose aucune difficulté.

On est donc placé ici devant un cas de figure où la relation sémantique et informationnelle qui relie l'apport appositif à son support référentiel n'est pas doublé par une relation syntaxique où le SP participial assure la fonction de modifieur du GN en position sujet. Un certain nombre d'auteurs comme B. Combettes (1998) voient dans cette structure une survivance d'un état de la langue française plus ancien (notamment à l'époque classique) où les groupes détachés constituaient des constituants sans rattachement syntaxique précis, mais jouaient un rôle de premier plan dans la cohérence textuelle (p. 129). Quoique depuis cet état « ancien » de la langue, la structure appositive se soit grammaticalisée, la phrase – dans le cas de ces appositions non-standard – apparaît « comme une cote mal taillée, qui doit accepter des structures périphériques telles que la CD, structures qui voient leur fonctionnement réglé par des facteurs qui dépassent justement le cadre strictement phrastique » (ibid.) Signalons que

²¹ Rappelons que les déterminants possessifs sont considérés en français comme opérant « une référence de second plan ». En effet les SN possessifs sont doublement référentiels : la référence dite « de premier plan » est effectuée au moyen du SN complet, la référence dite d'arrière plan au moyen du déterminant possessif. Le SN appartient donc à deux chaînes de référence.

tous les linguistes n'épousent pas complètement cette thèse. Certains comme F. Neveu considère que la persévérance de ces constructions « anacoluthiques » en français moderne plaident pour une analyse grammaticale qui sache mieux conjuguer les niveaux de la (micro-)syntaxe et de la structuration textuelle.

Ici la relation entre le terme apposé et le reste de la proposition est clairement de type circonstanciel causal : *c'est parce que je fus domptée par ta douce et lourde main que mon tremblement cessa*

1.3. Configurations appelant des commentaires particuliers

- *Parmi les champs de seigle, dans la luzerne, sur les prés, les chemins poudreux, sur les monts, **couchés ou debout**, de l'aurore au crépuscule et du crépuscule...*

Dans cette phrase interrompue, il est clair que le participe adjectif *couché* et l'adjectif *debout* ont été construits par le locuteur comme devant être des termes en apposition à un support référentiel dont on peut penser qu'il aurait dû être désigné par un SN occupant la fonction syntaxique de sujet. Mais la phrase étant interrompue, ces termes apporés restent en quelque sorte en suspens, en attente d'un support référentiel qui ne viendra jamais...

- *Une paix soudaine — la plainte des colombes — **précédant les combats**, baigne la terre.*

Ici, on peut se demander si le syntagme participial *précédant les combats* pourrait être traité comme un groupe détaché, la mise entre tirets du SN qui précède (*la plainte des colombes*) rendant possible ce détachement. Mais il est probable alors que l'auteur aurait utilisé une virgule²² comme on l'observe au 5^e tableau :

- *Une paix soudaine — la plainte des colombes —, **précédant les combats**, baigne la terre.*

On n'analysera donc pas le syntagme participial « précédant les combats » comme une possible apposition (à l'inverse du cas précédent).

- (...) *qu'il demeure sur la table. **Bien en évidence** (...)*

Ici, on fait halte sur cette construction en ce qu'elle apparaît syntaxiquement intéressante même si, à proprement parler, on n'a pas affaire à une apposition. On accordera facilement que le SP adjectival *bien en évidence* est syntaxiquement rattachable à la structure phrastique injonctive *qu'il demeure sur la table* : en position liée il serait attribut du sujet *il* et en position détachée apposition à ce sujet. Mais la ponctuation forte qu'est le point le détache tellement qu'elle lui donne une autonomie d'acte de langage (assertion) à soi seul. Comme on y reviendra plus tard en détail, le concept de phrase est mis à rude épreuve dans les textes interactifs de théâtre, où l'on observe notamment des tensions entre le découpage ponctuationnel d'une part, et la question de la complétude syntaxique et sémantique d'autre part. A noter que d'aucuns parleraient ici d'hyperbate.

²² « le plus beau de tous, parure définitive, couronne de l'édifice - si sa construction est un jour achevée -, je parle du salon funéraire orné d'urnes de marbre » (Le Balcon, 5^e tableau)

2. Les groupes circonstants détachés ou syntaxiquement « extraprédicatifs »

En français, les constituants assurant une fonction syntaxique traditionnellement désignée par le terme de « complément circonstanciel » (ou compléments syntaxiquement accessoires pour P. Le Goffic 1996) sont fréquemment détachés. Ils occupent alors une position extérieure vis à vis de la structure dépendancielle intra- propositionnelle : voilà pourquoi on les qualifie d'extrapredicatifs (sur cette notion, voir en particulier P. Le Goffic, 1993 : XX et C. Guimier 1996 :XX). Sur le plan syntaxique, cette extériorité se vérifie (comme pour les appositions) par le test de la négation totale : les circonstants extrapredicatifs ne tombent pas sous la portée de cette négation.

Nous étudierons successivement les circonstants du niveau du syntagme, puis les circonstants du niveau de la sous-phrase (subordonnées)

2.1. Syntagmes en position de circonstants extrapredicatifs

2.1.1. Configurations non problématiques

- « *soudain, ce fut le fer et le feu!* »

L'adverbe *soudain*, groupe détaché, est un circonstant temporel syntaxiquement complément du niveau de la proposition « ce fut le fer et le feu ».

Test (a) : *Soudain, ce ne fut pas le fer et le feu*²³

L'adverbe ne tombe pas sous la portée de la négation

- *Sous leurs voiles, les mères et les épouses gardaient les yeux secs.*

Le SP *sous leur voile* est un circonstant extrapredicatif de la proposition

Test (a) *Sous leurs voiles, les mères et les épouses ne gardaient pas les yeux secs*

Le SP ne tombe pas sous la portée de la négation

- *Au détour d'une rue, un linge bleu m'effraya!*

Le SP *sous leur voile* est un circonstant extrapredicatif de la proposition

Test (a) *Au détour d'une rue, un linge bleu ne m'effraya pas!*

Le SP ne tombe pas sous la portée de la négation

2.1.2. Configurations problématiques

- LA FILLE, *après avoir compté, très vite* :

Le cas de ces indications scéniques visant conventionnellement, à l'écrit, à signaler l'identité du locuteur et éventuellement à donner des informations sur ses comportements ou ses manières de dire, sont intéressantes en ceci que les circonstants ici identifiables : *après avoir compté, très vite*, ne peuvent qu'exprimer **des manières du procès**, et présupposent donc l'existence sous-jacente d'un verbe de parole (par défaut, le verbe *dire*) auxquels ils s'appliquent. En effet, contrairement à *très douce* (cf. ci-dessus), ces deux groupes détachés (respectivement SP et SAdv) ne peuvent jouer le rôle de terme appositif au GN *La Fille*. Mais on voit du même coup la difficulté que pose l'analyse : les deux syntagmes concernés sont des

²³ On comparera avec *Ce fut soudain le fer et le feu / Ce ne fut pas soudain (mais progressivement) le fer et le feu*, où l'adverbe peut tomber sous la portée sémantique de la négation, ce qui montre son caractère lié et non détaché.

circonstants détachés exprimant – pour le premier un procès (*avoir compté*) présenté comme aspectuellement accompli *après* lequel se produit le procès de parole, pour le second le débit adopté dans l’acte de parole lui-même – étant entendu que ce procès de dire n’est exprimé par aucun verbe présent dans une prédication de surface quoiqu’il soit présupposé.

- *Un soir, rappelle-toi...*

Ici, le SN détaché à valeur de circonstant temporel, ne porte pas sur la proposition *souviens-toi* qui possède ici le statut d’incise, mais sur ce que le Général comptait dire ensuite, mais qu’il n’a pas dit. En d’autres termes, on a ici un circonstant en suspens, en attente d’une prédication (exprimée par une proposition) qui ne viendra jamais ...

Tel est le cas aussi de l’extrait suivant :

- *Parmi les champs de seigle, dans la luzerne, sur les prés, les chemins poudreux, sur les monts, couchés ou debout, de l’aurore au crépuscule et du crépuscule...*

Ici, les syntagmes mis en gras qu’on analysera plus précisément plus loin (seconde question de grammaire) sont des circonstants extraprédicatifs en attente d’une proposition qui ne viendra jamais.

2.2. Sous-phrases / subordonnées en position de circonstants extraprédicatifs.

2.2.1. Cas non problématiques

- LA FILLE : (...) *Vous voulez le sabre ?* LE GÉNÉRAL: *Comme celui de Lafayette, qu’il demeure sur la table.*

Le segment *comme celui de Lafayette* sera ici analysé comme une structure propositionnelle réduite de la comparative développée : *comme celui de Lafayette est demeuré sur la table*, par « copiage » du SV de la principale (avec ajustement du temps verbal). A ce titre, ce segment a donc le statut d’une subordonnée réduite en position de circonstant comparatif extraprédicatif.

A noter qu’une analyse concurrente (voir Riegel & al. *ibid.* :) voit dans ce segment un syntagme prépositionnel – *comme* étant alors traité comme une préposition ; en ce cas, l’analyse présentée devrait figurer sous la section 2.1.

2.2.2. Cas problématiques

- *Quand je te passerai le mors dans la gueule...*

On retrouve ici un phénomène bien recensé dans les analyses précédentes, et fondamentalement lié au caractère dialogal et interactif du texte de théâtre : quoique la phrase du général ne se termine pas (interruption par son interlocutrice), la position frontale de la subordonnée temporelle (dont on ignore d’ailleurs si sa formulation va à son terme) la rend nécessairement extraprédicative. Mais le reste de la phrase manque.

- *J’étais si doux, que je me suis mis à neiger.*

La subordonnée circonstancielle *que je me suis mis à neiger* est séparée du reste de la phrase par une virgule. Peut-on parler de « détachement » ? En introduction, nous avons insisté sur le fait qu’un groupe en position détachée occupait « une position syntaxiquement

périphérique par rapport à sa proposition/phrased'accueil ou par rapport à l'un de ses constituants. » Or le caractère périphérique de cette subordonnée pose ici question. On a en effet affaire à une circonstancielle qui met en jeu un « système corrélatif » (cf. Riegel & al. 863-868), la subordonnée étant corrélée avec l'adverbe *si* qui la déclenche. On observera que cette circonstancielle n'est pas mobile. Normativement, à l'écrit, une virgule ne peut pas s'intercaler entre cette consécutive corrélée et le reste de la phrase. Mais on est au théâtre, et Genet signale ici à l'acteur qu'il devra faire une pause à cet endroit, pour une raison que la mise en scène devra déterminer (sorte de nouvelle idée qui éclot brusquement dans la conscience du Général ? Volonté de relancer la vision onirique que la fille et le général développent ? Ou bien un trou de mémoire dans un scénario mille fois recommencé (nomenclature) ?...) Il y a bien des possibilités. Mais sur le plan linguistique, nous dirons qu'il n'y a pas ici de détachement au sens où nous l'entendons, mais introduction d'une pause entre une subordonnée et le reste de la phrase avec laquelle elle entretient une relation syntaxique étroite.

1.3. Les groupes disloqués

Syntaxiquement, le constituant disloqué est *hors fonction* et n'entre dans aucune relation dépendantielle avec un constituant de la proposition²⁴. Voilà pourquoi on peut le considérer comme *détaché*.

➤ *Le mors, c'est terrible.*

Ici, on parle de dislocation puisque le SN *le mors*, placé hors fonction en tête de phrase, est anaphorisé par le pronom démonstratif neutre *c'* dans une proposition attributive.

On peut parler ici de détachement mais il faut pour cela préciser l'analyse qui doit être faite du test de la négation. Appliqué à la phrase

Le mors, ce n'est pas terrible

Il apparaît que *ce* qui anaphorise le SN disloqué à gauche ne tombe pas sous la portée de la négation. Mais on objectera aussitôt que si l'anaphorique avait occupé le poste de complément du verbe comme dans

Le mors, je déteste ça

alors l'anaphorique tomberait sous la portée de la négation :

Le mors, je ne déteste pas ça (, je déteste seulement la selle).

Autrement dit, la question de la portée est gouvernée ici par la fonction syntaxique occupée par le pronom.

Cependant, on doit souligner que les observations faites jusqu'ici ne concernent que l'anaphorique. Syntaxiquement, le SN n'est pas concerné par la portée de la négation ; il est concerné seulement sur le plan sémantico-référentiel, la portée de la négation lorsqu'elle affecte le pronom anaphorique ayant pour conséquence sémantique d'affecter aussi sa source. Mais syntaxiquement, encore une fois, le SN est *hors fonction*.

²⁴ « La phrase canonique est disloquée, ou segmentée, par suite du détachement d'un constituant hors du cadre de la phrase, à gauche ou à droite ». (Riegel & al., *ibid.* : 719)

Cas particulier de dislocation

Toi-même tu n'es plus attentif à ma présence...

Ce qui peut être ici déroutant, c'est l'absence de virgule – qui normativement serait attendue. Mais en ce qui concerne les relations entre les constituants, le pronom tonique *toi*, renforcé par – *même*, est placé hors de la structure phrastique *tu n'es plus attentif à ma présence*, et repris par le pronom *tu* en fonction sujet. Autrement dit, il y a ici un détachement dû à une dislocation, sans qu'en surface ce détachement ne soit manifesté par la présence d'une virgule (signe p-ê qu'à l'oral l'acteur doit enchaîner sans pause).

1.4. Les groupes en apostrophe

L'apostrophe en grammaire, lorsqu'elle désigne de la part du locuteur/scripteur l'acte de requérir l'attention d'un autre actant à qui il veut adresser un discours, ou plus largement l'acte d'instituer un référent comme allocutaire d'un discours (*Françaises, Français, je vous le demande, donnez au projet qui vous est soumis une approbation immense.!*), peut avoir pour conséquence de séparer un groupe (nom propre, nom ou SN dénotant un titre, une fonction, ..., pronom etc.) du reste de la phrase (éventuellement averbale) comme c'est le cas dans :

- *Toutes, mon général* | *Elle approche, mon général* | *Boutonnez-vous tout seul, mon général*²⁵ | *Comme je t'aimais, mon héros!*

L'apostrophe, comme la dislocation, peut être considérée comme hors fonction²⁶ par rapport au reste de la phrase. De ce fait, elle tombe nécessairement hors de la portée de la négation.

NB : L'apostrophe peut par ailleurs posséder à elle seule le statut de phrase comme dans : A. *Mon général !* B- *Oui, qu'y a-t-il ?*

CONCLUSION.

La notion de détachement et de groupe détaché, on le voit, recouvre une grande variété de construction.

Beaucoup de linguistes l'ont souligné, cette notion est souvent entachée d'un flou conceptuel qui nécessite qu'on la définit préalablement afin de préciser les limites de son application. C'est ce que nous avons fait ici, en y intégrant les appositions (notion elle-même réclamant une définition précise), les circonstants extraprédicatifs, les dislocations et les apostrophes.

b) Formulez toutes les remarques utiles et nécessaires sur « Écumer rose et péter du feu! Mais quel galop ! Parmi les champs de seigle, dans la luzerne, sur les prés, les chemins poudreux, sur les monts, couchés ou debout, de l'aurore au crépuscule et du crépuscule... » (2 points)

Ce passage est intégralement constitué de phrases sans verbe.

La première – *écumer rose et péter du feu* est formée de deux syntagmes infinitifs, chaque

²⁵ Un code règle normalement la formulation du grade quand on s'adresse à un militaire : un civil ou un militaire élevé à un grade inférieur doit utiliser le possessif (*mon général*) tandis qu'un égal ou un supérieur utilisera le nom nu (*général*).

²⁶ Voir par ex. Rigel & al. 2016 : 776.

infinitif étant pourvu de son complément. Il apparaît probable, contextuellement, que cette suite de deux infinitifs coordonnés doit être mise en relation avec la dernière phrase prononcée avant par la fille : « Je vais baver du sang. » Si tel est bien le cas, le Général enchaînerait en réalité sur le propos de la fille, de sorte que les deux infinitifs entreraient dans la sphère du semi-auxiliaire *aller* « [*Je vais baver du sang*] *écumer rose et péter du feu* ». Une telle interprétation conduit i) d'une part à s'interroger sur le statut de « phrase » que constitue ce premier segment : s'il s'agit d'une manière pour le général de compléter une phrase énoncée par l'allocutaire, l'autonomie énonciative et syntaxique de ce premier segment est problématique, ii) d'autre part, on va le voir, à éclairer le statut sémantique de *mais*. Ajoutons auparavant que le terme *rose* nécessite une analyse particulière : il occupe en effet dans cette position un rôle catégoriel d'adverbe (comme dans *voir trouble*) puisqu'il assure une fonction de modifieur du verbe (position syntaxique que ne peut occuper un adjectif, mais qu'occupe typiquement un adverbe) à valeur circonstancielle de manière. Quant à *du feu* il est complément OD du verbe *péter* (*que péte-t-il ? Du feu*). On observera au passage que la séquence figée en français est plutôt « péter le feu », qui prend une valeur souvent abstraite (être en forme, péter la forme). La présence de l'article partitif *du* tendant à concrétiser le signifié de *feu* et lui rendre son sens propre (*péter des flammes*).

La phrase suivante *Mais quel galop !* est une exclamative réduite au seul SN *quel galop* (déterminant exclamatif exprimant ici l'intensité) précédé du connecteur *mais*. L'exclamation en français est une modalité phrastique manifestant une subjectivité : ici le jugement d'intensité porté par le général sur le galop accompli. En tête de cette phrase sans verbe figure le connecteur *mais*. Si l'on nous accorde l'interprétation qui fait du segment qui précède une manière pour le général d'enchaîner sur le propos tenu par la fille, alors le connecteur *mais* possède une valeur clairement concessive, valeur qu'on glosera comme suit : malgré la douleur, le galop sera mémorable. On retrouve ici trace d'une forme de sado-masochisme qui teinte la relation entre les deux personnages, et plus largement toute la pièce.

Suivent une série de constituants détachés, qu'on a déjà partiellement commentés *supra*. Il s'agit de circonstants détachés extraprédicatifs d'une part, d'apposition d'autre part, toutes en suspens dans la mesure où leur support (pour l'apposition) ou la phrase sur laquelle ils portent sémantiquement (pour les circonstants) n'a pas été formulée par le locuteur. Ajoutons ici que le dernier circonstant « *de l'aurore au crépuscule et du crépuscule...* » est lui-même interrompu : on attend « à l'aurore » comme possible clôture.

Extrait 4*Cinquième tableau*

La chambre d'Irma. Très élégante. C'est la chambre même qu'on voyait reflétée dans les miroirs aux trois premiers tableaux. Le même lustre. Grandes guipures tombant des cintres. Trois fauteuils.

5 Grande baie à gauche, près de laquelle se trouve un appareil à l'aide duquel Irma peut voir ce qui se passe dans ses salons.

Porte à droite. Porte à gauche.

Elle fait ses comptes, assise à sa coiffeuse.

Près d'elle une fille : Carmen.

Un crépitement de mitrailleuse.

10 **CARMEN**, comptant : L'Évêque ... deux mille ... deux mille du Juge ... (Elle relève la tête.) Non, madame, toujours rien. Pas de Préfet de Police.

IRMA, agacée : Il va nous arriver, s'il arrive... dans une de ces colères ! Et pourtant...

15 **CARMEN** : Comme vous dites : il faut de tout pour faire un monde. Mais pas de Chef de la Police. (Elle recompte.) Deux mille du général ... deux du matelot ... trois du morveux...

IRMA : Je vous l'ai dit, Carmen, pas ça, je n'aime pas ça. J'exige le respect des visiteurs. Vi-si-teurs! Je ne me permets même pas, moi (Elle appuie sur ce mot.) même pas de dire les clients. Et pourtant...

20 *Elle fait claquer d'une façon poisse les billets de mille neufs, qu'elle tient dans sa main.*

CARMEN, dure. Elle s'est retournée et fixe Irma. Pour vous oui : le fric et les raffinements!

25 **IRMA**, elle se veut conciliante : Tes yeux! Sois pas injuste. Depuis quelque temps tu es irritable. Les événements nous mettent les nerfs à bout, mais ça va se calmer. Le beau va se lever. Monsieur Georges...

CARMEN, même ton que tout à l'heure : Ah, celui-là!

30 **IRMA** : Ne dis rien contre le Chef de la Police. Sans lui nous serions dans de beaux draps. Oui, nous, car tu es liée à moi. Et à lui. (*Long silence.*) C'est surtout ta tristesse qui m'inquiète. (*Docte.*) Tu es changée, Carmen. Et dès avant les débuts de la révolte...

CARMEN : Je n'ai plus grand-chose à faire chez vous, madame Irma.

IRMA, déconcertée : Mais... Je t'ai confié ma comptabilité. Tu t'installes à mon bureau, et soudain, ma vie tout entière s'ouvre devant toi. Je n'ai plus de secrets, et tu n'es pas heureuse?

35 **CARMEN** : Naturellement, je vous remercie de votre confiance mais ... ce n'est pas la même chose.

IRMA : « ça » te manque? (*Silence de Carmen.*) Voyons, Carmen, quand tu montais sur le rocher couvert de neige et d'un rosier fleuri en papier jaune - que je vais devoir remettre à la cave, du reste - et que le miraculé s'évanouissait à ton apparition, tu ne te prenais pas au sérieux? Dis, Carmen?

Léger silence.

CARMEN : Sorties de nos séances, vous ne permettez jamais qu'on en parle, madame Irma. Vous ne savez donc rien de nos vrais sentiments. Vous observez tout ça de loin, patronne, mais si une seule fois vous mettiez la robe et le voile bleu, ou si vous étiez la pénitente dégrafée, ou la jument du Général, ou la paysanne culbutée dans la paille...

IRMA, choquée : Moi!

CARMEN : Ou la soubrette en tablier rose, ou l'archiduchesse dépucelée par le gendarme, ou... enfin, je ne vais pas vous énumérer la nomenclature, vous sauriez ce que cela laisse dans l'âme, et qu'il faut bien qu'on s'en défasse avec un peu d'ironie. Mais vous ne voulez même pas qu'on en parle entre nous. Vous avez peur d'un sourire, d'une blague.

IRMA, très sévère : Je n'accorde pas qu'on blague, en effet. Un éclat de rire, ou même un sourire fout tout par terre. S'il y a un sourire, il y a doute. Les clients veulent des cérémonies graves. *Avec soupîrs*. Ma maison est un lieu sévère. Je vous permets le jeu de cartes.

CARMEN : Ne vous étonnez pas de notre tristesse.

(p. 54-56)

1. Lexicologie

Étudiez *maison* (l. 55).

2. Grammaire

a) Étudiez la négation dans le texte.

b) Formulez toutes les remarques utiles et nécessaires sur « Sorties de nos séances, vous ne permettez jamais qu'on en parle, madame Irma. Vous ne savez donc rien de nos vrais sentiments. ».

CORRECTION D. VIGIER

1. Lexicologie

Étudiez *maison* (l. 51).

A. Contexte syntaxique d'apparition de l'occurrence

Ma maison est un lieu sévère

Le nom *maison* est tête d'un SN possessif qui occupe la fonction de sujet du verbe *être* verbe copule essentiellement attributif dont le complément syntaxiquement essentiel (on parle aussi d'argument) est un SN indéfini. Ce SN indéfini, sémantiquement prédicatif et non référentiel, permet de ranger le référent du SN sujet dans la catégorie des lieux sévères. On observera au passage qu'en l'absence d'épithète, l'attribut du sujet eût été insolite sur le plan interprétatif : « ?? *ma maison est un lieu* ». Autrement dit, la charge sémantique majeure apportée par l'attribut à valeur catégorisante est convoyée par l'adjectif.

B. Sens en langue.

B.1. Analyse de la formation du mot et famille dérivationnelle

Le mot est simple en synchronie : aucune opération de commutation ne permet d'identifier un radical *mai* - qui pourrait se distinguer de – *son*.

Famille dérivationnelle : *maisonnée, maisonnette, maisonnier*

Observation complémentaire : en français moderne, le mot *maison* peut apparaître juxtaposé à un autre nom avec une fonction épithétique. Par ex. *avoir l'esprit maison ; se prendre une engueulade maison ; pâté, tarte maison*. Sur le plan catégoriel, on peut analyser cette modification épithétique du nom

- i) soit comme le signe d'un transfert catégoriel du mot *maison* : par conversion / dérivation impropre, il adopte un comportement formel d'adjectif dont il occupe une des fonctions prototypiques : l'épithète ;
- ii) soit comme une structure de nom épithète telle que décrite par ex. par Riegel & al. (p. 345-346).

Enfin, dans la structure: *un plat fait maison*, le mot *maison* adopte par conversion un fonctionnement d'adverbe.

B.2. Sens du mot

Ce nom est souvent donné dans les études lexicales en épreuve ancien-français. On peut donc envisager que vous disposiez d'un certain bagage étymologique.

Maison est issu du nom latin *mansionem* lui-même issu du verbe *manere* qui signifie *demeurer, rester*.

Un premier sens de *maison* est celui de **logis, de lieu où l'homme vit**. Le DHLF signale que « l'usage ancien » (en fait, jusqu'au XVI e s. environ) on disait *en sa maison* ou *a maison* pour *chez soi*, selon qu'il y avait immobilité ou mouvement, alors qu'en FM, on dira *à la maison*. Il y a là une évolution étroitement liée à la concurrence *en/à* qui s'est reconfigurée à partir de la seconde moitié du XVIe s du fait de l'arrivée de *dans* qui n'était pas usité auparavant dans l'usage.

En FM, le mot s'oppose souvent à l'habitat collectif : *vivre en maison ou en appartement*.

Par métonymie, dès le XI e s. (DHLF) le sens du mot *maison* a subi une évolution lui

permettant de désigner un ensemble de personnes pouvant être

- i) celles qui partagent le même toit (en particulier, la famille : *le fils/ la fille de la maison*) ;
- ii) celles chargées du service domestique d'une maison (*dix messes basses auxquelles assistèrent Monsieur et Madame de Lautréamont et toute leur maison* (Lorrain, *Contes chandelle*, 1897, p. 89). Dans le Larousse XXe s. on trouve encore *faire maison nette* (= ne pas garder ses domestiques) ou *faire maison neuve* (= en prendre d'autres).
- iii) Enfin, l'ensemble des personnes formant une lignée, une dynastie. *La maison d'Autriche. Une des plus vieilles maisons de France. (Une petite brodeuse, sans argent, sans nom, épouser Félicien d'Hauteceur (...) le dernier descendant d'une des plus vieilles maisons de France! (Zola))*

Par analogie, le mot *maison* en Astrologie désigne un des douze fuseaux par lequel les astrologues divisent le ciel.

Un deuxième sens, différent du premier, est celui de bâtiment ou d'ensemble de bâtiments destiné à un usage spécial.

Ce peut être un édifice public : *Maison communale, maison de justice, maison d'arrêt,* ...

Ce peut être un lieu – public ou privé - ouvert au public (que l'on peut héberger) et ayant une destination spécifique : *maison des jeunes et de la culture (MJC), maison de retraite, maison de jeux, ... Les petites(-)maisons (vx)*. Hôpital de Paris où l'on enfermait les aliénés. Une de ces destinations peut être les plaisirs charnels : *maison close, de tolérance, de passe, de rendez-vous, de claques ... « entrer en maison » : se prostituer (au XIX e s. part)*

Ce peut être encore un établissement religieux (« *La congrégation des filles de la Charité a des maisons dans le monde entier* ») ou une entreprise commerciale (*maison en faillite, maison-mère, maison d'édition, ...*

C. Sens en contexte

On peut d'abord commenter le **micro-contexte**.

Sur le plan interprétatif, on insistera sur le caractère quelque peu surprenant de la qualification *sévère* dont use Irma pour désigner la maison de tolérance qu'elle dirige. Ce n'est pas ce qu'on attend vraiment pour caractériser une maison de plaisirs... Mais il y a dans Irma quelque chose d'une mère supérieure. La sévérité du lieu a, dans son esprit, à voir avec la gravité qu'elle veut voir associée aux « cérémonies » qui se déroulent dans son établissement. Gravité que Carmen conteste comme un paravent qui masque la réalité sexuelle de la nomenclature (« *Pour vous oui : le fric et les raffinements!* »)

Dans le **macro-contexte**

Dans l'extrait et plus largement dans la pièce, la *maison* de Madame Irma a un statut ambigu.

Elle est d'abord **maison close** – et à cet égard, Irma utilise parfois des termes qui dévoilent très clairement ce statut : *boxon, bordel, claque, bouic*. Mais elle a du mal à accepter cette désignation crue, et reprend par exemple Carmen:

CARMEN : (...) dans un bordel...

IRMA, *la rappelant à l'ordre* : Carmen!

CARMEN : Excusez-moi, madame... dans une maison d'illusions.

Et cela même si, sous la pression des événements, Irma accepte de troquer (mais c'est le Chef de la police qui parle) le mot *maison* contre un autre plus cru

IRMA : (...) Ne va pas déprécier ma maison.

LE CHEF DE LA POLICE : Ton claque, mon amour.

IRMA : Claque. Bouic. Boxon. Bordel. Foutoir. Bric. J'admets tout.

Il n'en demeure pas moins que plus que *maison de passe*, le Grand Balcon est avant tout pour Irma une ***maison d'illusions***

« *Dans le monde entier, on connaît le Grand Balcon. C'est la plus savante, mais la plus honnête maison d'illusions...* » (Tableau 5)

« *Carmen, c'est moi qui ai décidé de nommer mon établissement une maison d'illusions* » (Tableau 5)

Et de fait, un examen des occurrences du mot *maison* dans l'œuvre numérisée par Frantext (édition 1991 Folio Gallimard) montre que *d'illusion* est la caractérisation la plus fréquente du mot *maison* dans la pièce et dans la bouche d'Irma. En d'autres termes, le lieu de la débauche – le claque – est aussi le lieu de l'illusion et du théâtre (Carmen parle dans ce même tableau des théâtres clandestins : « *Votre maison a pour elle d'apporter la consolation. Vous montez et préparez leurs théâtres clandestins...* »). A cet égard, la nomenclature ressemble à une série de saynètes bien rôdées.

Enfin, la maison est aussi le **lieu de vie, le logis** (le foyer ?) de plusieurs de ces personnages : d'Irma la tenancière d'abord, qui clôt la représentation (neuvième tableau) en disant :

« *Et toutes ces représentations pour que je reste seule, maîtresse et sous maîtresse de cette **maison** et de moi-même* »,

Mais aussi celle de Carmen qui rêve pourtant d'un autre foyer :

« *Pourtant, il doit faire bon dans une **vraie maison**?* » dit-elle par deux fois en rêvant à voix haute dans ce même tableau.

Se pose pour Carmen en effet la question du foyer familial puisqu'elle possède une fille, en nourrice à la campagne, à qui elle cache sa véritable condition et à qui elle n'est pas en capacité d'offrir une véritable *maison*. Irma, cruelle, ne manque pas de le lui rappeler :

IRMA : (...) Tu es la princesse lointaine qui vient la voir avec des jouets et des parfums. Elle te place au Ciel. (Riant aux éclats.) Ah, ça c'est trop fort, enfin, pour quelqu'un, mon bordel, c'est-à-dire l'Enfer, est le Ciel! C'est le Ciel pour ta gosse! (Elle rit.)

Enfin, encerclée, fenêtre closes, la maison (close) résiste aux assauts des révoltés et ressemble aussi en cela à une maison forte...

2. Grammaire

a) Étudiez la négation dans le texte.

REPÉRAGE DES OCCURRENCES

CARMEN, comptant : L'Évêque ... deux mille ... deux mille du Juge ... (Elle relève la tête.) **Non**, madame, toujours **rien**. **Pas de** Préfet de Police.

IRMA, agacée : Il va nous arriver, s'il arrive... dans une de ces colères ! Et pourtant...

CARMEN : Comme vous dites : il faut de tout pour faire un monde. Mais **pas de** Chef de la Police. (Elle recompte.) Deux mille du général ... deux du matelot ... trois du morveux

...

IRMA : Je vous l'ai dit, Carmen, **pas** ça, je **n'**aime **pas** ça. J'exige le respect des visiteurs. Vi-si-teurs! Je **ne** me permets même **pas**, moi (Elle appuie sur ce mot.) même **pas** de dire les clients. Et pourtant...

Elle fait claquer d'une façon poisse les billets de mille neufs, qu'elle tient dans sa main.

CARMEN, dure. Elle s'est retournée et fixe Irma. Pour vous oui : le fric et les raffinements!

IRMA, elle se veut conciliante : Tes yeux! Sois **pas** **in**juste. Depuis quelque temps tu es irritable. Les événements nous mettent les nerfs à bout, mais ça va se calmer. Le beau va se lever. Monsieur Georges...

CARMEN, même ton que tout à l'heure : Ah, celui-là!

IRMA : **Ne** dis **rien** contre le Chef de la Police. **Sans** lui nous serions dans de beaux draps. Oui, nous, car tu es liée à moi. Et à lui. (*Long silence.*) C'est surtout ta tristesse qui m'inquiète. (*Docte.*) Tu es changée, Carmen. Et dès avant les débuts de la révolte...

CARMEN : Je **n'**ai **plus** grand-chose à faire chez vous, madame Irma.

IRMA, **dé**concertée : Mais... Je t'ai confié ma comptabilité. Tu t'installes à mon bureau, et soudain, ma vie tout entière s'ouvre devant toi. Je **n'**ai **plus** de secrets, et tu **n'**es **pas** heureuse?

CARMEN : Naturellement, je vous remercie de votre confiance mais ... ce **n'**est **pas** la même chose.

IRMA : « ça » te **manque**? (*Silence de Carmen.*) Voyons, Carmen, quand tu montais sur le rocher couvert de neige et d'un rosier fleuri en papier jaune - que je vais devoir remiser à la cave, du reste - et que le miraculé s'évanouissait à ton apparition, tu **ne** te prenais **pas** au sérieux? Dis, Carmen?

Léger silence.

CARMEN : Sorties de nos séances, vous **ne** permettez **jamais** qu'on en parle, madame Irma. Vous **ne** savez donc **rien** de nos vrais sentiments. Vous observez tout ça de loin, patronne, mais si une seule fois vous mettiez la robe et le voile bleu, ou si vous étiez la pénitente **dé**grafée, ou la jument du Général, ou la paysanne culbutée dans la paille...

IRMA, choquée : Moi!

CARMEN : Ou la soubrette en tablier rose, ou l'archiduchesse **dépucelée** par le gendarme, ou... enfin, je **ne** vais **pas** vous énumérer la nomenclature, vous sauriez ce que cela laisse dans l'âme, et qu'il faut bien qu'on s'en **dé**fasse avec un peu d'ironie. Mais vous **ne** voulez même **pas** qu'on en parle entre nous. Vous avez peur d'un sourire, d'une blague.

IRMA, *très sévère* : Je **n'**accorde **pas** qu'on blague, en effet. Un éclat de rire, ou même un sourire fout tout par terre. S'il y a sourire, il y a doute. Les clients veulent des cérémonies graves. *Avec soupirs*. Ma maison est un lieu sévère. Je vous permets le jeu de cartes.

CARMEN : **Ne** vous étonnez **pas** de notre tristesse.

Introduction

En **logique**, on considère que l'opérateur de négation inverse la valeur de vérité d'une proposition. Les valeurs de vérité sont au nombre de deux : le vrai et le faux. Elles sont assignées aux propositions atomiques. En d'autres termes : soit l'énoncé P : « *Le chat est sur le paillason* », sa valeur de vérité peut-être vraie (le chat est en effet sur le paillason) ou fausse. Si P est vraie, alors $\neg P$ est fausse. Et inversement.

Dans le domaine plus spécifiquement linguistique (cas des langues naturelles), plusieurs niveaux d'analyse peuvent être convoqués pour l'étude de la négation. Sur le plan de **l'énonciation**, en premier lieu, affecter à une proposition la forme négative, permet au locuteur d'exprimer son rejet d'un énoncé réel ou présupposé. Autrement dit (point de vue de C. Muller (1991), que nous partageons) la négation est par essence **polémique** en ce qu'elle est toujours seconde et s'oppose à un déjà là (déjà dit, mais aussi un événement déjà là et qu'on refuse). L'énoncé rejeté est donc déclaré inadéquat à la réalité, et demande à être dépassé par une nouvelle assertion plus adéquate. [A_ *Tu es un homme heureux*. B_ *Non, je ne suis pas heureux, je suis satisfait, simplement.*] Il n'en demeure pas moins qu'on observe, de manière marginale, que dans certains énoncés, la négation est donnée par le locuteur comme adéquate à la réalité et ne semble pas s'opposer à un énoncé antérieur. Par exemple : « Ce plat n'est pas mauvais (= il est bon) / il n'a pas vingt ans (= il est très jeune) ». On parle alors de négation **descriptive**.

Dans le présent développement, on accordera une place décisive aux critères d'analyse suivants. On s'attachera **d'abord** à dégager si la négation envisagée est de nature **grammaticale** ou **lexicale**. Puis, pour les négations à dimension grammaticale, on distinguera si l'on a affaire à une négation dite **totale** ou **partielle**. Enfin, pour chacun de ces deux type de négation grammaticale (totale vs partielle), on classera les mots de négation rencontrés, en distinguant plus particulièrement s'il sont employés **en corrélation** ou **seuls**. On ne manquera pas enfin de formuler, selon les cas, des remarques d'ordre **énonciatif** et **pragmatique** puisque nous sommes dans un texte de théâtre.

1. Négation grammaticale

On parle de négation grammaticale quand l'opération de négation est accomplie par le locuteur au moyen de **marqueurs grammaticaux spécialisés** qui opèrent – soit en corrélation, soit seuls - **au niveau de la phrase** – qu'elle soit canonique (GN + GV) ou sans verbe – mais aussi au niveau du syntagme.

1.1. Négation totale

On parle traditionnellement de **négation totale** (voir Riegel & al. 2016 : 698) lorsque l'opération de négation est **apte** à porter sur la totalité du contenu propositionnel et correspond en ce cas à une négation logique (inversion de la valeur de vérité de la proposition niée). Elle correspond à la négation logique : *il est faux que P*.

1.1.1. Morphèmes de négation en corrélation

1.1.1.1. NE ... PAS

Dans les dictionnaires, *ne* et *pas* sont régulièrement considérés comme des adverbes. On se souviendra ici que cette catégorie morpho-syntaxique est un véritable fourre-tout, ou plutôt une classe résiduelle dont les membres ne partagent pas de critère définitoire « positif »²⁷. Parmi les mots qui y figurent, *ne* et *pas* possèdent un comportement formel très spécifique qui les distingue nettement d'adverbes plus traditionnels et qui entrent dans de vastes familles de mots au comportement syntaxique stable (adverbes de manière verbale, adverbes « de phrase », ...). On rappellera enfin que *pas* est issu de la grammaticalisation du nom *pas* et qu'en ancien français, le second terme de la négation pouvait être, selon les contextes, très différent (*ne ... mie, ne ... goutte, ...*)²⁸

ne ... pas dans une phrase de type assertif :

*je n'aime pas ça*²⁹

Je ne me permets même pas, moi

[*Je ne me permets*] même *pas* de dire les clients. (Phénomène d'ellipse)

ce n'est pas la même chose.

je ne vais pas vous énumérer la nomenclature (les deux termes de la négation encadrent le semi-auxiliaire)

Mais vous ne voulez même pas qu'on en parle entre nous

Je n'accorde pas qu'on blague

ne ... pas dans une phrase de type interrogatif (phrase dite interronégative)

tu n'es pas heureuse?

tu ne te prenais pas au sérieux?

Sur le plan pragmatique, l'interro-négative fonctionne ici en réalité comme une demande de confirmation, et il est intéressant d'observer que chacune de ces deux questions est orientée :

- pour la première vers une **demande de confirmation positive** : *confirme-moi que tu es heureuse* (réponse attendue : *si, bien sûr*)

²⁷ D'aucuns avancent en effet comme trait commun à cette classe (trait défini « négativement ») que tous ses éléments partageraient la propriété de ne pas pouvoir modifier un nom (propriété qui n'a de sens qu'appliquée aux catégories susceptibles d'être des modificateurs d'une autre catégorie, ce qui exclut les mots-outils comme les conjonctions par exemple). C'est une piste féconde en effet mais il resterait à expliquer des emplois où *presque*, réputé adverbe, entre dans des SN comme « *ce presque vieillard* ». On peut proposer des explications à ce type d'emploi, qui dépassent les limites de cet exposé, mais dont on devine qu'elles visent à défendre que dans ce SN, *presque* serait décatégorisé et fonctionnerait comme un adjectif.

²⁸ On associa ainsi le nom *pas* au verbe *marcher*, le nom *mie* (*miette*) au verbe *manger*, le nom *gote* (*goutte*) au verbe *boire*. Très vite ces constituants devinrent interchangeables et longtemps, en ancien français, *mie* fut la négation la plus employée, suivie de *pas* et *point*.

²⁹ Il serait intéressant ici de discuter la question de savoir si dans la suite : « *pas ça, je n'aime pas ça* » il convient de considérer qu'il y a ellipse de *je n'aime* dans la première proposition. Selon nous, non. Contextuellement, les deux énoncés sont sémantiquement très distincts, le premier équivalant à une sorte de refus épidermique d'existence du discours tenu par Carmen (je ne veux pas que « ça » existe).

- pour la seconde, vers une **demande de confirmation négative** : *confirme-moi que tu ne te prenais pas au sérieux.* ((réponse attendue : non, bien sûr)

ne ... pas dans une phrase de type injonctif³⁰

Ne vous étonnez pas de notre tristesse

1.1.1.2. NE ... PLUS

Je n'ai plus grand-chose à faire chez vous, madame Irma.

Je n'ai plus de secrets

Ne ... plus est bien une négation totale³¹ puisque sa portée s'effectue possiblement sur tout le contenu propositionnel. X : *Il ne travaille plus dans le textile à Tarare (puisque'il est à la retraite)*

La négation construite avec *plus* engage une présupposition : dire *je n'ai plus de secrets* présuppose que *je* a eu des secrets.

Enfin, on observera la locution « grand-chose » à polarité négative³² (elle ne s'accommoderait pas d'un énoncé positif : **j'ai grand-chose à faire ici*)

1.1.2. Un seul morphème de négation

1.1.2.1. Non, mot-phrase.

Non à lui seul exprime la négation d'une phrase entière. En interaction, il peut constituer une réponse à une question. Ici, il est intéressant d'observer que ce mot-phrase, s'il est une réponse à une question, alors cette dernière a été posée avant le début du tableau, ouvrant ainsi sur un « avant » fictif de la scène qui se déroule devant le spectateur.

Non, madame

1.1.2.2. Pas dans une phrase (verbale / sans verbe) injonctive

- A l'oral, le terme corrélatif *ne* est souvent effacé, et seul le second terme de la négation est conservé. C'est le cas dans :

Sois pas injuste

On peut se demander ici si *Carmen* ne fait finalement pas preuve, à l'oral, d'un emploi plus soutenu de la langue (cf. *Ne vous étonnez pas de notre tristesse*) que sa maîtresse...

- *Pas (de)* peut aussi précéder un nom/ un pronom dans une phrase sans verbe visant à nier l'existence ou la présence du référent nominal :

Pas de Préfet de Police
pas de Chef de la Police

³⁰ Une phrase injonctive ne peut pas être soumise à un jugement de vérité : elle n'est ni vraie ni fausse. On ne peut donc pas y répondre par *c'est vrai, c'est faux, tu mens* etc.

³¹ On observera que C. Muller (1991) fait de *plus* une semi-négation (voir plus bas).

³² Certaines expressions idiomatiques sont à polarité négative en français : *il n'y est pas allé de main morte ! / ??? il y est allé de main morte !*

pas ça [ici, l'alternative *pas ça / pas de ça* est possible]

1.2. Négation partielle

On parle traditionnellement de **négation partielle** (voir Riegel & al. 2016 : 698) lorsque la négation ne porte que **sur une partie de la proposition**. « Elle s'exprime au moyen de mots négatifs associés à *ne*, qui identifient explicitement le constituant visé par la négation et qui l'opposent au constituant positif correspondant ». Ainsi par ex. dire *je ne sens rien* à *je ne sens pas quelque chose*, *je n'ai vu que Pierre* à *je n'ai pas vu d'autres personnes que Pierre*, etc.

C. Muller, qui parle de « **semi-négation** » propose une règle plus formelle pour caractériser cette sous-classe de négation :

« Nous appellerons SEMI-NEGATION (en abrégé, Neg), tout terme négatif X satisfaisant à la relation suivante :

(ne) X ≈ (ne) pas Y

signifiant que (...) X se construit avec *ne* devant le verbe dans les mêmes conditions que le terme Y (dans les contextes où un verbe est présent), et sans occurrence de *pas*. » (1991 : 250)

Par exemple :

Il ne parle à personne ≈ *Il ne parle pas à quelqu'un / qui que ce soit*

⇔ (ne) personne ≈ (ne) pas *quelqu'un / qui que ce soit*

Il ne rit jamais ≈ *il ne rit pas une seule fois*

Il ne dit rien ≈ *il ne dit pas quoi que ce soit*

...

1.2.1. Morphèmes de négation en corrélation

Rien :

Ne dis rien contre le Chef de la Police

Vous ne savez donc rien de nos vrais sentiments

NB : « rien » est morpho-syntaxiquement un pronom.

Jamais

vous ne permettez jamais qu'on en parle

1.2.2. Un seul morphème de négation

toujours **rien**

2. Négation lexicale

La négation opère ici au niveau d'un mot, soit au moyen d'un morphème de valeur négative (le plus souvent, affixe), soit parce que le mot possède dans son signifié un sens négatif qu'on peut mettre en lumière par antonymie (*vrai/faux, savoir/ignorer, ...*).

Cette négation, lexicale, **n'engage pas la forme de la phrase (type logique négatif -> *Il est faux que P*)**, à la différence de la négation grammaticale vue ci-dessus.

2.1. Au moyen d'un morphème de sens négatif

Certains des termes peuvent être mis en relation avec un antonyme (mot de sens contraire) construit au moyen du même radical :

injuste (juste / injuste = non-juste)

défasse (faire/défaire = agir pour que N ne soit plus fait)

(*la pénitente*) *dégrafée* (agrafer / dégrafer = agir pour que N ne soit plus agrafé)

D'autres non :

l'archiduchesse dépuclée (*puceler / dépucler)

déconcertée (*concerter/déconcerter)

2.2. Valeur négative incluse dans le sémantisme du mot

« ça » te **manque**? (*X manquer à Y = Y éprouve qu'il ne possède plus X*)

Sans lui = pas avec lui

Éléments supplémentaires pour le traitement de la question

On peut souligner que la problématique de la négation pourrait aussi s'étendre à des mots (adverbes connecteurs) comme *pourtant* repris deux fois par Irma : « et pourtant ... ». Cet adverbe exprime la concession qui, argumentativement, permet au locuteur de **nier** un lien causal qu'un autre locuteur serait susceptible d'asserter. (voir Riegel & al. Ibid : 861).

Mais il faut bien circonscrire à un moment donné l'étude...

b) Formulez toutes les remarques utiles et nécessaires sur « **Sorties de nos séances, vous ne permettez jamais qu'on en parle, madame Irma. Vous ne savez donc rien de nos vrais sentiments.** » (2 points)

Ces deux phrases sont liées par une relation sémantico-logique de cause à conséquence, marquée par l'adverbe de liaison (et non la conjonction) *donc*.

La première phrase présente deux groupes séparés du reste de la phrase par une virgule.

Le premier, qui est un groupe participial (*sorties de nos séances*), présente un intérêt syntaxique particulier. Il s'agit en effet d'une apposition, et en tant que telle, on s'attend normativement qu'elle s'applique au sujet syntaxique de la proposition³³. Or tel n'est pas le cas puisque le GNS est le pronom *vous* à valeur de politesse, de nombre grammatical singulier donc : il désigne la seule personne d'Irma. En réalité, le segment en apposition est incident au pronom *on* - sujet non de la principale mais de la subordonnée complétive. A cet égard, on rappellera que *on* est un pronom de troisième personne occupant toujours la fonction sujet. En d'autres termes, l'accord grammatical (féminin pluriel) est commandé ici par le sens, *on* référant à Carmen et aux autres prostituées de la maison d'Irma.

³³ Pour une perspective diachronique vis à vis de cette norme, on se reportera à B. Combette (1996) *Les constructions détachées* ainsi qu'à F. Neveu (1998), *Etudes sur l'apposition*

Le second constituant détaché *madame Irma* est une apostrophe dont on rappellera que syntaxiquement, elle n'occupe pas de fonction syntaxique dans la phrase (Riegel & al., 2016 : 776³⁴). En revanche, elle entretient souvent une relation de coréférence avec un constituant syntaxiquement intégré de la phrase, ce qui est le cas ici avec le sujet syntaxique *vous*. Sur le plan sémantique, on appréciera l'usage euphémistique de *séances*. Quant au pronom personnel *en*, sa référence reste un peu vague. Faut-il voir comme antécédent le SN *nos séances* ? c'est possible. Mais on peut aussi se demander si cet antécédent n'est pas plus vague, et si Carmen ne veut pas plutôt évoquer plus généralement la manière dont elle et les autres filles vivent intérieurement ces séances. Ressenti mal défini, que l'absence de dialogue laisse peut-être dans un certain informulé : « *vous sauriez ce que cela laisse dans l'âme, et qu'il faut bien qu'on s'en défasse avec un peu d'ironie* ».

La seconde phrase simple : « *Vous ne savez donc rien de nos vrais sentiments.* » a pour noyau prédicatif le verbe *savoir* et est à la forme négative : on y trouve en effet la négation partielle / semi-négation *ne ... rien*, le second terme de cette négation étant un pronom (dit indéfini) complété (CDN) par le GP *de nos vrais sentiments*.

³⁴ « Quand [l'apostrophe] s'insère dans une phrase, elle n'y exerce pas de véritable fonction syntaxique ».

Extrait 5**NEUVIÈME TABLEAU**

LA REINE : Messieurs, vous êtes libres...

L'ÉVÊQUE : Mais... en pleine nuit ?...

LA REINE, *l'interrompant* : Vous passerez par la petite porte qui donne sur la ruelle. Une voiture vous attend.

5 *Elle salue d'un signe de tête. Les Trois Figures sortent à droite. Un quatrième crépitement de mitrailleuse.*

LA REINE : Qui est-ce ?... Les nôtres... ou des révoltés ?... Ou ?...

L'ENVOYÉ : Quelqu'un qui rêve, madame...

10 *La Reine se dirige vers différents points de la chambre et tourne un commutateur. Chaque fois une lumière s'éteint.*

LA REINE, *sans s'interrompre d'éteindre* : ... Irma. Appelez-moi madame Irma, et rentrez chez vous. Bonsoir, monsieur.

L'ENVOYÉ : Bonsoir, madame Irma.

Il sort.

15 IRMA, *seule et continuant d'éteindre* : Que de lumières il m'aura fallu... mille francs d'électricité par jour !... Trente-huit salons !... Tous dorés, et tous, par machinerie, capables de s'emboîter les uns dans les autres, de se combiner... Et toutes ces représentations pour que je reste seule, maîtresse et sous-maîtresse de cette maison et de moi-même.

20 *Elle éteint un commutateur, mais se ravise. Ah, non, ça c'est le tombeau, il a besoin de lumière pour deux mille ans !... Et pour deux mille ans de nourriture... (Elle hausse les épaules.) Enfin, tout est agencé, et il y a des plats préparés : la gloire c'est de descendre au tombeau avec des tonnes de mangeaille !... Elle appelle, tournée vers la coulisse. Carmen ?... Carmen ?... Tire les verrous, mon chéri, et place les housses... Elle continue d'éteindre. Tout à l'heure, il va falloir recommencer... tout rallumer... s'habiller... On entend le chant d'un coq. s'habiller... ah, les déguisements ! Redistribuer les rôles... endosser le mien... Elle s'arrête au milieu de la scène, face au public... préparer le vôtre... juges, généraux, évêques, chambellans, révoltés qui laissez la révolte se figer, je vais préparer mes costumes et mes salons pour demain... il faut rentrer chez vous, où tout,*

25 *entend le chant d'un coq. s'habiller... ah, les déguisements ! Redistribuer les rôles... endosser le mien... Elle s'arrête au milieu de la scène, face au public... préparer le vôtre... juges, généraux, évêques, chambellans, révoltés qui laissez la révolte se figer, je vais préparer mes costumes et mes salons pour demain... il faut rentrer chez vous, où tout,*

30 *n'en doutez pas, sera encore plus faux qu'ici... Il faut vous en aller... Vous passerez à droite, par la ruelle... (Elle éteint une dernière lumière.) C'est déjà le matin.*

Un crépitement de mitrailleuse.

RIDEAU

1. Lexicologie

Étudiez *représentations* (l. 17).

2. Grammaire

a) Étudiez l'expression de la quantité dans le texte.

b) Formulez toutes les remarques utiles et nécessaires sur « juges, généraux, évêques, chambellans, révoltés qui laissez la révolte se figer, je vais préparer mes costumes et mes salons pour demain... il faut rentrer chez vous »

CORRECTION D. VIGIER

1. Lexicologie

Étudiez *représentations* (l. 17).

A. Contexte syntaxique d'apparition de l'occurrence

« *Et toutes ces représentations pour que je reste seule, maîtresse et sous-maîtresse de cette maison et de moi-même.* »

On a affaire ici à une phrase complexe (présence d'une subordonnée conjonctive à valeur circonstancielle de but introduite par *pour que*) dont la proposition dite « principale » est dénuée de verbe : *Et toutes ces représentations*. On a donc une proposition principale averbale à noyau nominal. Prédicatif (Riegel & al. 239), ce nom (*représentations*) dénote un procès, procès qui se voit affecter une circonstance de but exprimée au moyen de la subordonnée. Il est le noyau d'un SN actualisé par un groupe déterminant, le déterminant démonstratif *ces* étant modifié par le prédéterminant *toutes* (Riegel & al. p. 304 & sq.). On reviendra plus bas (sens en micro-contexte) sur le processus de référence opéré par le SN.

B. Sens en langue.

B.1. Analyse de la formation du mot et famille dérivationnelle

Le nom, construit, est analysable en quatre morphèmes :

- le suffixe dérivationnel *-ation*, qui s'applique à la base verbale *présent-* pour aboutir au nom (*présentation*) qu'on nomme traditionnellement « déverbal ». Le suffixe *-ation* est un allomorphe s'expliquant par l'appartenance du verbe de base au premier groupe – alors, par exemple, que le suffixe *-ition* se soude aux verbes en *-ir*. On sait enfin qu'en français, les noms formés sur ce modèle peuvent désigner tout autant le procès (*la représentation est en cours*) que le résultat (*quel bilan tirez-vous de cette représentation*) ? Ici, c'est plutôt la valeur résultative qui est activée.
- Le préfixe non dérivationnel *re-* qui convoie ici un sens intensif, de renforcement selon le DHLF, et non de retour en arrière (*ramener*) ou de répétition (*redire*).
- La base verbale *présent-*
- La désinence *-s* (uniquement à l'écrit), marque grammaticale du pluriel.

B.2. Sens du mot

1/ Action de placer qqch devant les yeux ou l'esprit de qqn.

L'action de rendre sensible au moyen d'une figure, d'une image... aussi bien que le résultat de cette action *La représentation d'un objet, d'un être. Une représentation en trois dimensions*. Notamment dans le domaine des arts (*une représentation transfigurée de la réalité*) ou du langage (*la représentation des passions dans un roman*).

En particulier, dans le domaine des arts de la scène. Action de représenter au public une pièce de théâtre : *Première représentation d'une pièce*.

2/ Fait de paraître, de mener un train de vie destiné à révéler son statut social réel

ou supposé ; déploiement de faste.

Donner des dîners de représentation. Frais de représentation. Etre en (perpétuelle) représentation : se faire valoir, briller

3/ Fait d'agir à la place ou au nom de quelqu'un.

En particulier dans le domaine du droit (*représentation en justice*), de la diplomatie (*représentation diplomatique*), ou de la vie politique (*la représentation nationale*)

Dans une acception plus spécifique, activité consistant à passer des contrats pour le compte d'une maison de commerce ; courtage ; *faire de la représentation*.

C. Sens en contexte

On peut d'abord commenter le **micro-contexte**.

Sur le plan sémantico-référentiel, le SN *toutes ces représentations* mérite un commentaire particulier : on peut s'interroger sur l'émergence du démonstratif. Le SN correspond ici, selon nous, à ce que les travaux en linguistique de la référence nomment un *démonstratif mémoriel*. (Voir par ex. Charolles, M. (2002), *La référence et les expressions référentielles en français*, Paris : Ophrys, p. 131 & sq.) Pour le locuteur, l'évocation qu'il accomplit dans le contexte (ici : « *Trente-huit salons !... Tous dorés, et tous, par machinerie, capables de s'emboîter les uns dans les autres, de se combiner...* ») forment le déclencheur de souvenirs (« *toutes ces représentations* ») qui y sont étroitement associés, le démonstratif signalant une forme de proximité psychologique du locuteur avec ces souvenirs, comme s'ils étaient très proches, comme s'il les ressentait.

La coordination, combinée avec la majuscule (or, normativement, une conjonction de coordination réunit deux propositions mais ne commence pas une nouvelle phrase, à la différence des adverbes connecteurs), signale l'énumération en forme de bilan à laquelle se livre Irma, au moment où elle s'apprête à fermer sa maison d'illusion. Avec une finalité : celle à la fois de la *solitude* et de la *maîtrise* de son domaine (*ma maison*) et d'elle-même. Comme si toutes deux – solitude et maîtrise – allaient de pair.

Dans le **macro-contexte**

Le terme de « représentation » nous place au cœur d'un des ressorts central de la pièce, ressort qui mêle théâtre et sexualité. Les représentations, ce sont à la fois la série des saynètes licencieuses dont la « nomenclature » décline le paradigme, et la série des représentations de la pièce de Genet elle-même. Parallèle qu'exhibe le discours d'Irma s'adressant à la fin aux spectateurs pour leur dire : « *Il faut vous en aller... Vous passerez à droite, par la ruelle* » - conseil que peu avant elle a donné aux Figures ainsi qu'à l'Envoyé (« *Vous passerez par la petite porte qui donne sur la ruelle* »). M. Corvin dans sa préface (XVI) à ce propos parle de « structure cyclique de la fable et [de] l'implication du public qu'elle suggère »

En d'autres termes, à la fin de ce dernier tableau, le Grand Balcon - maison d'illusions - a donné à voir ce qu'il a à charge de représenter jour après jour à son public qui les réclament, les spectacles prévus de sa nomenclature : *la pénitente dégrafée, la jument du Général, la paysanne culbutée dans la paille, la soubrette en tablier rose, l'archiduchesse dépucelée par le gendarme, ...* (5^e Tableau). Les dernières paroles d'Irma (« il faut rentrer

chez vous, où tout, n'en doutez pas, sera encore plus faux qu'ici») nous invitent à un renversement : l'illusion – la représentation – est tout autant (voire davantage) l'apanage de la vie sociale que celui du Grand Balcon lui-même, lieu de la « consolation » (« *Votre maison a pour elle d'apporter la consolation* »), du repli, mais aussi du redémarrage social : ([Irma]) « *Je le vois à leurs yeux : après ils ont l'esprit clair. Tout à coup ils comprennent les mathématiques. Ils aiment leurs enfants et leur patrie* » (64)). Bordel et société semblent former un couple indissociable unis dans une boucle sans fin : « *A peine fini, il faut tout recommencer* » (*ibid.*).

2. Grammaire

a) Étudiez l'expression de la quantité dans le texte.

REPÉRAGE DES OCCURRENCES

LA REINE : Messieurs, vous êtes libres...

L'ÉVÊQUE : Mais... en pleine nuit ?...

LA REINE, *l'interrompant* : Vous passerez par la petite porte qui donne sur la ruelle. Une voiture vous attend.

Elle salue d'un signe de tête. Les Trois Figures sortent à droite. Un quatrième crépitement de mitrailleuse.

LA REINE : Qui est-ce ?... Les nôtres... ou des révoltés ?... Ou ?...

L'ENVOYÉ : Quelqu'un qui rêve, madame...

La Reine se dirige vers différents points de la chambre et tourne un commutateur. Chaque fois une lumière s'éteint.

LA REINE, *sans s'interrompre d'éteindre* : ... Irma. Appelez-moi madame Irma, et rentrez chez vous. Bonsoir, monsieur.

L'ENVOYÉ : Bonsoir, madame Irma.

Il sort.

IRMA, *seule et continuant d'éteindre* : Que de lumières il m'aura fallu... mille francs d'électricité par jour !... Trente-huit salons !... Tous dorés, et tous, par machinerie, capables de s'emboîter les uns dans les autres, de se combiner... Et toutes ces représentations pour que je reste seule, maîtresse et sous-maîtresse de cette maison et de moi-même... (*Elle éteint un commutateur, mais se ravise.*) Ah, non, ça c'est le tombeau, il a besoin de lumière pour deux mille ans !... Et pour deux mille ans de nourriture... (*Elle hausse les épaules.*) Enfin, tout est agencé, et il y a des plats préparés : la gloire c'est de descendre au tombeau avec des tonnes de mangeaille !... (*Elle appelle, tournée vers la coulisse.*) Carmen ?... Carmen ?... Tire les verrous, mon chéri, et place les housses... (*Elle continue d'éteindre.*) Tout à l'heure, il va falloir recommencer... tout rallumer... s'habiller... (*On entend le chant d'un coq.*) s'habiller... ah, les déguisements ! Redistribuer les rôles... endosser le mien... *Elle s'arrête au milieu de la scène, face au public...* préparer le vôtre... juges, généraux, évêques, chambellans, révoltés qui laissez la révolte se figer, je vais préparer mes costumes et mes salons pour demain... il faut rentrer chez vous, où tout, n'en doutez pas, sera encore plus faux qu'ici... Il faut vous en aller... Vous passerez à droite, par la ruelle... (*Elle éteint une dernière lumière.*) C'est déjà le matin.

Un crépitement de mitrailleuse.

Introduction

La perspective qu'on demande d'adopter ici est onomasiologique : on va du sens (la notion de quantité) aux signes³⁵ (les expressions linguistiques qui l'expriment).

L'expression de la quantité en français – qu'elle soit précise (dénombrée) ou vague (évaluée) – peut s'accomplir au moyen de plusieurs catégories morphosyntaxiques en français : certains déterminants (*dix euros*), noms (expression de la mesure par ex. *mètre, kilo, ...*), adjectifs (*nombreux, abondant, pléthorique, ...*), pronoms (*plusieurs ont abandonné*), verbes (*proliférer, abonder, ...*) et adverbes modificateurs de quantité (*presque dix euros, à peu près dix mètres, ...*). Une des difficultés ici, sur laquelle on reviendra, est de circonscrire le champ des termes susceptibles d'exprimer la quantité.

Plutôt que de décider *a priori* quelles familles de mots sont susceptibles d'exprimer la quantité, nous partirons du texte.

Une dernière observation : si l'on se tourne vers Riegel & al. 2016, on observe que dans l'index (p. 1080 & sq.) les auteurs ont ménagé une entrée « *quantité / quantification* » (p. 1103) à laquelle je vous revoie. Ils y font figurer :

- la modification par un adverbe (p. 651) « *Presque dix euros* »
- Les déterminants et la quantification (p. 297-301) : *les déterminants indéfinis numériques, les déterminants quantitatifs toujours employés avec des noms pluriels (quelques, plusieurs, ...), la totalité distributive exhaustive (chaque, tout(e), ...)*.
- Quantification et négation (p. 714-715) (« *Tous les Alsaciens ne boivent pas de la bière* ».)

On soulignera cependant que dans bien d'autres chapitres et sections, les auteurs mobilisent la notion de quantité ou de quantificateur : voir par ex. p. 306 (élément « Xq » - voir aussi plus loin)/

Dans l'étude proposée, nous adopterons un plan qui prendra pour entrée la catégorie morphosyntaxique du constituant véhiculant l'idée de quantité.

Etude

Nous distinguerons les notions de quantité précise (ou *dénombrée*) et quantité vague (ou non dénombrée). Par ailleurs, nous prendrons en compte le statut *massif* ou *discret* des entités / réalités désignées par les noms qu'actualisent les déterminants, étant entendu que la catégorie de ces derniers peut en être affectée.

1. L'expression de la quantité précise (dénombrée)

Le déterminant (en gras) qui actualise un nom (encadré) référant à un/des entités comptables/discrètes exprime la quantité à l'aide d'un numéral

1.1. Les déterminants indéfinis dits « numéraux cardinaux³⁶ »

³⁵ Définition TLF: Étude sémantique consistant en une démarche qui part de l'idée, du concept, pour en étudier les diverses expressions dans une langue. *L'onomasiologie s'oppose à la sémasiologie, qui part du signe pour aller vers l'idée*

³⁶ Remarque à destination des étudiants : En français, le mot *un, e* déterminant peut s'analyser selon les contextes comme un article indéfini ou comme un déterminant indéfini numéral cardinal. Dans le présent extrait, il est systématiquement employé comme article indéfini de sens spécifique et permet d'installer un référent dont on nous dit simplement qu'il vérifie tous les traits définitoires de la classe dénotée par le nom qu'il actualise. Ainsi, par exemple, dans : « *Elle salue d'un signe de tête* », il nous est dit que le mouvement qu'elle accomplit vérifie les traits d'une occurrence de *signe de tête*, mais en aucune manière le déterminant *un* n'entre dans un paradigme à valeur quantificatrice, de sorte qu'on ne pourrait pas ajouter : « *???Elle ne salue que d'un seul signe de tête, et non de deux comme cela aurait pu être possible* ». Inversement, dans un énoncé comme « *Elle lui*

1.1.1. Le déterminant indéfini est le seul déterminant du nom

mille francs *d'électricité par jour !...* (l. 15-16)

Trente-huit salons ! (l. 16)

il a besoin de lumière pour deux mille ans !... (l. 20-21)

Et pour deux mille ans *de nourriture...* (l. 21)

1.1.2. Le déterminant indéfini est combiné à un autre déterminant qui le précède (Riegel & al. parlent de « postdéterminant » (p. 305)

Les Trois Figures *sortent à droite* (ici, avec un article défini)

On observera au passage le recours à la majuscule non seulement sur le nom mais aussi sur le déterminant, qui confèrent aux référents une apparence de solennité, voire de sacralité (on songera à la Sainte trinité dans la religion catholique : *le Père, le Fils et le Saint Esprit*)

1.2. Les déterminants indéfinis dits « numéraux ordinaux »

Riegel & al. les traitent comme des « adjectifs modalisants » (p. 635).

Ils expriment moins une quantité qu'un rang³⁷. Mais le processus de dénombrement (comptage) qu'ils présupposent nous conduit à les inclure dans notre relevé.

Un quatrième crépitement *de mitraillette.* (l. 5, 6)

2. La quantification vague (évaluée)

Le constituant (en gras) qui actualise/modifie un nom (encadré) référant à un/des entités ici comptables/discrètes exprime une quantité évaluée mais non dénombrée.

2.1. Au moyen du déterminant indéfini pluriel *différents*

La Reine se dirige vers **différents** points *de la chambre* (l. 9)

Différents permet de comptabiliser : il implique qu'on distingue entre les éléments discrets réunis dans la saisie globale qu'on opère, à la différence de *divers*. (« *On a dénombré différentes/ ? diverses solutions, plus précisément quatre* ».)

2.2. Au moyen d'un adverbe exprimant un haut degré dans l'ordre de la quantité

donna un euro », on a ici une quantification (« *Elle ne lui donna qu'un seul euro, et non deux comme cela aurait pu être possible* ». Sur ces points (et notamment des tests) voir Riegel & al. 293-298).

Le même raisonnement peut être tenu pour :

La Reine se dirige vers différents points de la chambre et tourne un commutateur. Chaque fois une lumière s'éteint.

Elle éteint un commutateur, mais se ravise.

Elle éteint une dernière lumière.

³⁷ En revanche, nous ne retenons pas l'adjectif *dernière* dans *Elle éteint une dernière lumière*, lequel indique simplement que le référent occupe le rang ultime dans une série (non dénombrée).

Que de lumières il m'aura fallu...

Accompagné de la modalité exclamative, l'adverbe *que de* modifieur du N *lumières* (référant à des entités discrètes) exprime la quantité de manière intensive - quantité dont l'évaluation suscite chez le locuteur l'expression d'un affect.

2.3. Au moyen d'un déterminant composé

(...) *la gloire c'est de descendre au tombeau avec des tonnes de mangeaille!* (l. 22-23)

Avec Riegel & al. (ibid :), on appellera « déterminant composé » une séquence de termes occupant la position fonctionnelle d'un déterminant simple (avec lequel il pourrait commuter) et qui est formée sur le schéma : (Dét) + Xq + de - Xq étant un élément quantificateur, ici le nom de mesure *tonnes*.

Remarque

Traisons-nous *des* – article indéfini pluriel ci-dessous – comme un quantificateur ?

il y a des plats préparés

On a affaire ici à une phrase qu'on nomme parfois « existentielle » en linguistique, le présentatif *il y a* permettant en français d'introduire un SN dont on veut simplement prédiquer l'existence (*Attention ! il y a chien*). Le déterminant indéfini *des* appliqué au N comptable *plats* indique simplement une pluralité de référents, ce que pourrait aussi faire à sa manière un article défini ou tout autre déterminant. Nous ne retiendrons pas la marque grammaticale / flexionnelle du pluriel comme un terme de quantité, ni donc l'article indéfini ici.

3. L'expression de la totalité

La totalité est une forme d'expression de la quantité. Elle peut se faire sur le mode globalisant ou distributif, au moyen de déterminants ou de pronoms.

3.1. Les déterminants de la totalité

3.1.1. Par saisie distributive d'individus différenciés

Chaque fois une lumière s'éteint. (l. 10)

Chaque N fait référence à la totalité des êtres dénotés par le nom en passant en revue (idée de distributivité) séparément l'ensemble des individus comptables³⁸ constituant cette totalité.

3.1.2. Par saisie d'individus indifférenciés

Et toutes ces représentations pour que je reste seule

³⁸ Toute /*chaque eau n'est pas bonne à boire

Le prédéterminant indéfini *toutes* se combine avec le déterminant démonstratif – déterminant modifié - pour former avec lui un *groupe déterminant* (Riegel & al. 304 & sq.) Comme *chaque* il exprime une totalité exhaustive d'individus, mais saisis de manière indifférenciée.

3.2. Les pronoms de la totalité globalisante³⁹

Le pronom « tout/tous » permet de saisir, *via* un processus référentiel déictique ou anaphorique, une totalité d'êtres.

Pronoms non anaphoriques

*Enfin, tout est agencé
tout rallumer...*

Dans ces deux occurrences, le pronom *tout* opère une référence déictique en ceci qu'il désigne une collection d'êtres co-présents spatialement à la locutrice et qu'elle désigne ici directement (et vaguement) à partir de sa situation d'énonciation.

Anaphoriques

*Trente-huit salons !... Tous dorés, et tous, par machinerie, capables de s'emboîter les uns dans les autres, de se combiner...,
il faut rentrer chez vous, où tout, n'en doutez pas, sera encore plus faux qu'ici...*

Ici, il y a anaphore dans la mesure où le calcul de la référence du pronom met en jeu un syntagme situé en amont, ici souligné.

Conclusion :

On a le sentiment que la notion de quantité pourrait être étendue à d'autres termes du passage. A l'adjectif *seule* par exemple, qui nous informe qu'Ima est l'unique personnage en scène (il n'y en a qu'un). Voire, de manière plus radicale, à toute marque grammaticale du pluriel qui exprime finalement elle aussi une forme de quantification.

Nous avons cependant préféré la restreindre à des termes spécialisés dans la quantification de la quantité dénombrée ou vague, et dans l'expression de la totalité.

b) Formulez toutes les remarques utiles et nécessaires sur « juges, généraux, évêques, chambellans, révoltés qui laissez la révolte se figer, je vais préparer mes costumes et mes salons pour demain... il faut rentrer chez vous » (2 points)

Sur le plan énonciatif d'abord, dans ces deux phrases, la locutrice Irma « implante » (terme employé par Benveniste dans le tome 2 p. 82⁴⁰ des *Problèmes de Linguistique Générale*) ses allocutaires qu'elle interpelle au moyen d'une mise en *apostrophe* de cinq SN non actualisés par un déterminant : « *juges, généraux, évêques, chambellans, révoltés qui laissez la révolte se figer* », le dernier nom *révoltés* étant expansé par un modifieur

³⁹ Riegel & al. 378 & sq.

⁴⁰ Article : « *L'appareil formel de l'énonciation* ».

propositionnel, une relative épithétique dont il semble contextuellement qu'elle soit plus descriptive (c-à-d ne participant pas au calcul de la référence du SN) que déterminative. L'absence de déterminant, fréquente dans la fonction d'apostrophe (Riegel & al. 776), signale que les termes sont saisis en extension (Riegel & al. p. 343, Rem 1) : autrement dit Irma s'adresse à l'ensemble des êtres réunissant les traits définitoires, en langue, de la classe des *juges, généraux* etc. Il reste cependant que, contextuellement, le spectateur tend à donner à ces termes une valeur de rôle, c'est-à-dire à les envisager comme posés dans l'univers de la fiction (et non de la réalité), du théâtre, de l'illusion, ce que confirme le reste de la première phrase : « *je vais préparer mes costumes et mes salons pour demain* ». Pour reprendre la terminologie des espaces mentaux de G. Fauconnier 1984 (*Espaces mentaux. Aspects de la construction du sens dans les langues naturelles*) ces êtres apostrophés sont en réalité les *correspondants*, dans l'univers de la fiction du claque d'Irma, de tous les êtres sociaux réels (dont les spectateurs) qui, demain, viendront au Grand Balcon.

La principale *je vais préparer mes costumes et mes salons pour demain* présente en premier lieu une périphrase verbale aspectuelle constituée du semi-auxiliaire [SA] *aller* au présent (*vais*) et de l'infinitif *préparer*. On rappellera d'abord que cette structure dite de périphrase verbale (PV ; voir Riegel & al. p. 583 & sq.) correspond sur le plan syntaxique à une cohésion très forte – proche de celle qui unit l'auxiliaire à son participe – entre le SA et l'infinitif. Le premier véhicule les marques grammaticales de temps, de mode, de personne et d'aspect alors que le second porte la charge lexicale de la PV et constitue, sur le plan syntaxique, le véritable noyau verbal de la phrase. On ajoutera que la semi-auxiliarité se manifeste par une série de phénomènes syntaxiques et sémantiques sur lesquels on ne s'étendra pas ici, nous contentant de signaler le phénomène d'abstraction sémantique que connaît *aller* puisque, initialement verbe signifiant un déplacement spatial (*je vais à Paris*), il en vient quand il est semi-auxiliaire à exprimer l'imminence temporelle du procès dénoté par l'infinitif qui suit. Sur le plan de la semi-auxiliarité en français, *aller* est le verbe qui est allé le plus loin dans le processus qu'on appelle de « grammaticalisation » (voir par ex. C. Marchello-Nizia 2006⁴¹), ce que montre notamment le phénomène qu'on nomme « stade de conventionnalisation ». Dit rapidement : les locuteurs français peuvent déclarer « *Je vais aller à Paris dès demain* » sans identifier qu'ils enchaînent en réalité deux fois le verbe *aller*, la première occurrence assurant le rôle de SA, l'autre celui de verbe « plein » noyau de la proposition (sens de déplacement spatial). Cette « cécité » en quelque sorte vis-à-vis d'une telle répétition qui passe inaperçue signe le fait que, dans le lexique mental du locuteur, le SA et le verbe plein sont nettement distincts. Pour terminer sur cette principale, soulignons l'usage temporel de *pour*, le SP *pour demain* ayant la fonction de CC de temps.

La seconde phrase *il faut rentrer chez vous* contient le verbe *falloir*, défectif (conjugaison incomplète) et impersonnel (ne peut s'employer qu'à la troisième personne). Ce type de verbe, on le sait, est précédé de la forme pronominale sujet *il* qui est invariable (**Elle faut*), inapte à commuter avec un SN ou un autre pronom (**on faut / *le spectateur faut*) et référentiellement vide. Ce verbe impersonnel est suivi de l'infinitif *rentrer*, de sorte qu'on peut se demander si la séquence *faut rentrer* constitue ou non une périphrase verbale, ce qui revient à se demander si *faut* est ou non un semi-auxiliaire. Pour trancher (et même si l'analyse des SA est plus complexe), nous adopterons le test formel proposé par D. Leeman (2002⁴² : 22-23), à savoir la pronominalisation du verbe à l'infinitif suivi de ses éventuels compléments : s'il est pronominalisable, c'est le signe qu'il est complément nominal du verbe qui le précède et qu'il ne forme pas avec lui une PV. En cas contraire, c'est un indice (à

⁴¹ MARCHELLO-NIZIA C., 2006, *Grammaticalisation et changement linguistique*, Bruxelles, Duculot / De Boeck.

⁴² Leeman, D. (2002) *Grammaire du verbe français*, Nathan Univesrité.

confirmer en recherchant d'autres indices⁴³) qu'il entre dans une PV et que le premier verbe est un SA.

Il faut rentrer chez vous
[Rentrer chez vous,] il le faut

La pronominalisation du syntagme infinitif *rentrer chez vous* montre qu'il occupe la fonction de COD du verbe *falloir*, lequel n'est donc pas un SA.

Concernant enfin ce verbe *falloir*, il convient de noter qu'il est à ranger parmi les verbes de sens *modal*⁴⁴ (verbes modaux) puisqu'il exprime ici l'obligation, l'injonction (on parle aussi de modalité déontique, du grec *to deon* « ce qu'il convient de faire »).

Quant à *chez vous*, complément locatif suppressible du GV, il exprime le lieu d'arrivée du procès *rentrer*.

⁴³ Par ex. l'abstraction sémantique du verbe qui précède : cf. le commentaire sur *aller* ci-dessus.

⁴⁴ La modalité « exprime un certain type d'attitude du locuteur par rapport à son énoncé ». C'est une « modalité d'énonciation » qui est en jeu ici (Voir Riegel & al ; p. 975 & sq.)